LOIRE
LAYON AUBANCE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

La publication du rapport d'activité de la Communauté de communes Loire Layon Aubance est l'occasion de faire un bilan des réalisations, de l'avancement des chantiers et des projets à venir de notre collectivité.

Édité par la Communauté de communes Loire Layon Aubance - Directeur de la publication : Marc Schmitter, Président - Rédactrice en chef : Géraldine Delourmel, Directrice générale des services - Coordination et suivi de fabrication : Coline Guérin, chargée de communication - Photos : Communauté de communes, Lug Création
Conception graphique et mise en page : Lug Création - Impression : Layon Impression
Document publié en application de l'article L5211-39 du Code général des collectivités territoriales. Ne pas jeter sur la voie publique.

SOMMAIRE

QUI SOMMES-NOUS ?

2022 en un clin d'œil **5**
Loire Layon Aubance en quelques chiffres **6-7**
Les compétences **8-9**
La gouvernance **10-11**
2022 : focus sur 6 décisions **12**
Le projet de territoire **13**

UN TERRITOIRE ATTRACTIF & SOLIDAIRE

Le développement économique **15-17**
Le développement touristique **18-20**
L'action sociale **21**
La petite enfance **22**
L'accompagnement des personnes âgées **23**
L'accueil des gens du voyage **24**
L'action culturelle **25**
Le sport **26**

SOBRE ET DURABLE

La transition écologique et climatique **28**
L'aménagement du territoire **29**
L'habitat **30**
L'application du droit des sols (ADS) **31**
Le patrimoine naturel et paysager **32**
L'environnement **33**
L'assainissement **34-35**
La gestion durable du patrimoine bâti **36**
La voirie **37**
Les services techniques communs **38-39**
Les mobilités **40**

DES MOYENS POUR AGIR

Les services communautaires **42**
Les ressources humaines **43-44**
Les finances **45-47**
La commande publique **48**
Les ressources numériques **49**
Le système d'information géographique (SIG) **50**
La communication **51**

NOUVEAUTÉS 2022

ÉDITO

Un territoire au rendez-vous des défis

Le rapport d'activité est l'occasion de regarder les actions menées par la Communauté de communes Loire Layon Aubance en 2022. Il n'est pas un simple rétroviseur, tourné sur les projets de l'année passée, mais un outil de prospective grâce à une vision générale et précise de nos engagements.

Les effets du dérèglement climatique sont désormais bien visibles. En témoignent les successions de canicules et d'incendies, vague de sécheresse… que nous avons connus au cours de l'été 2022.

Face à ces changements et pour préparer l'avenir, nous nous sommes engagés puissamment avec la création d'une Vice-présidence à la transition écologique et climatique et d'une direction dédiée.

Cette ambition s'est traduite en 2022 par plusieurs mesures phares : la subvention à l'achat de vélo à assistance électrique, l'étude de 11 liaisons cyclables, la signature du Contrat Territorial Eau pour une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, ou encore le lancement d'un programme d'animations rénovation énergétique et solaire pour les particuliers.

Parmi les nombreux projets initiés en 2022, quelques faits marquants peuvent également être soulignés : l'audit organisationnel et fonctionnel des services techniques communs pour optimiser leur fonctionnement et ainsi améliorer la qualité du service rendu et les conditions de travail des agents, ou encore le contrat local d'éducation artistique pour faciliter l'accès à la culture des jeunes. Vous en découvrirez de nombreux autres en parcourant ces pages.

Sobriété, en encourageant et en conduisant les transitions nécessaires ;

Innovation, en trouvant les solutions d'un développement responsable et attractif du territoire ;

Solidarité, en faisant plus pour celles et ceux qui ont moins ;

Coopération, en développant les mutualisations avec les communes et en renforçant les partenariats entre les acteurs locaux.

Plus que jamais, notre territoire a su, en 2022, donner corps à ces quatre défis qui fondent notre projet de territoire, en faisant preuve de pragmatisme et d'agilité, aussi bien dans les services rendus à la population, que dans son fonctionnement interne.

Je conclue en remerciant chaleureusement les agents et les élus, les femmes et les hommes, qui se mobilisent et s'impliquent au service de notre territoire et de ses habitants. Nous pouvons être fiers du travail accompli.

Marc Schmitter,
Président

QUI SOMMES -NOUS ?

2022 EN UN CLIN D'ŒIL

Inauguration de la station d'épuration de Chavagnes à Terranjou

Organisation du 1er forum professionnel des produits locaux

Inauguration du centre technique du secteur 4

Inauguration du service de transport à la demande

Signature officielle du contrat local d'éducation artistique Loire Layon Aubance

Lancement d'un programme d'animations rénovation énergétique et solaire

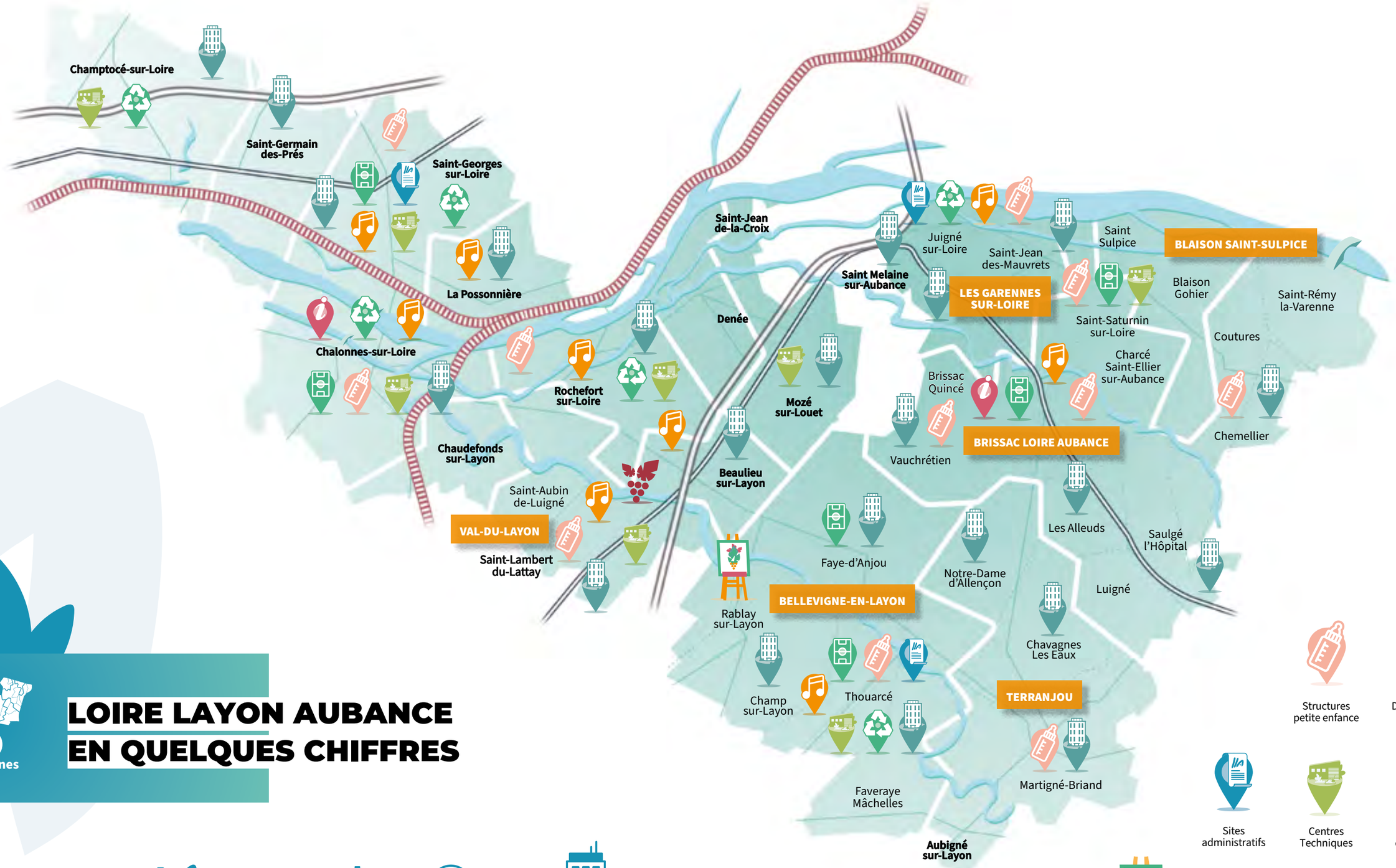

LOIRE LAYON AUBANCE EN QUELQUES CHIFFRES

19 communes

57 400 habitants

25 466 logements

32 zones d'activités économiques

3 actiparcs

15 452 emplois

+ 5000 entreprises, commerces, artisans

Structures petite enfance

Déchèteries

Sites administratifs

Centres Techniques

Zones d'activités

Équipements sportifs

Village d'artistes

Musée de la Vigne et du Vin

Écoles de musique

Office de tourisme

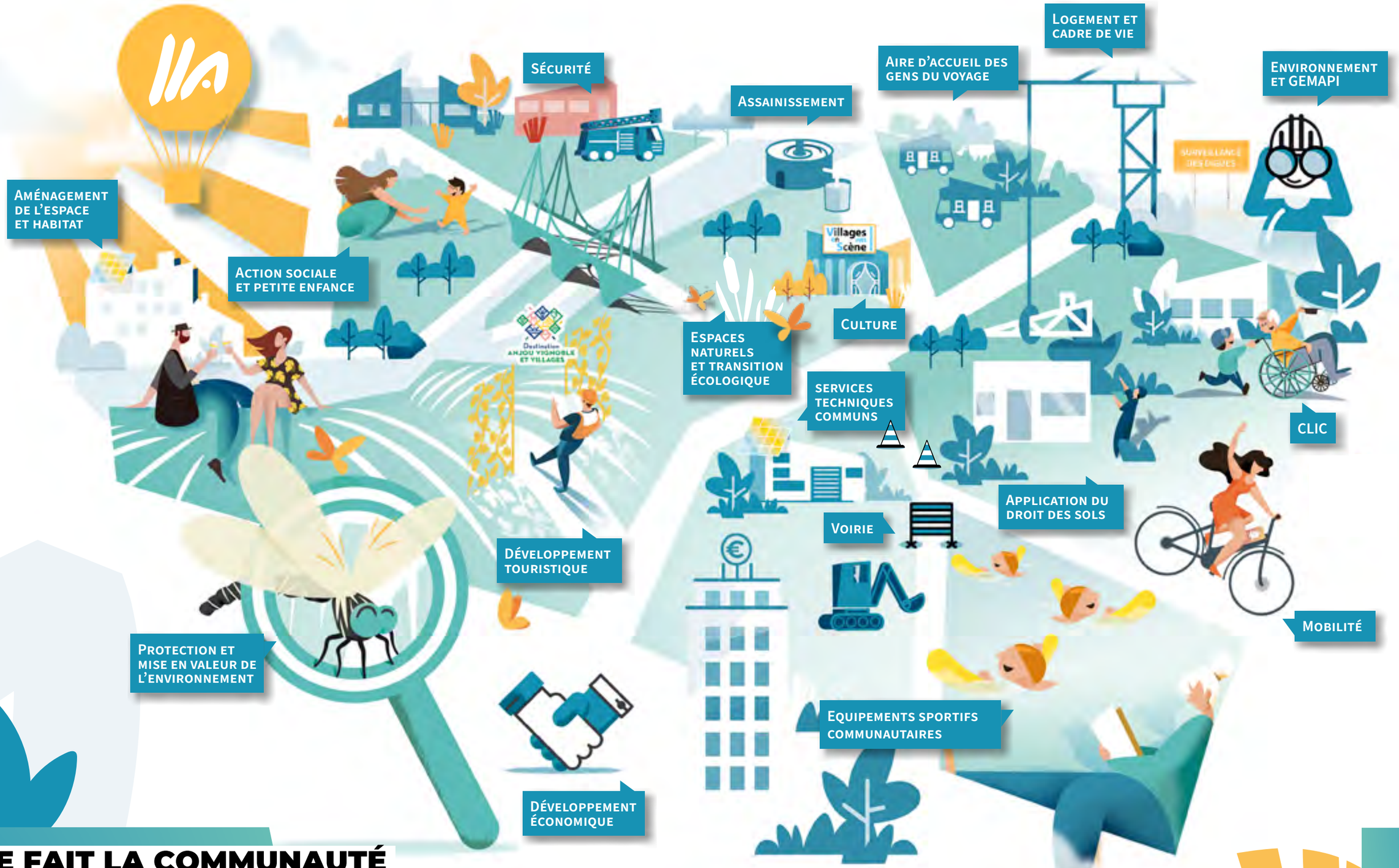

QUE FAIT LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOIRE LAYON AUBANCE POUR VOUS ?

LA GOUVERNANCE

53
conseillers communautaires

12
réunions du conseil communautaire

232
délibérations prises par le conseil

104
décisions prises par le bureau

48
arrêtés et
424
décisions du Président

7
commissions

Les instances

Le conseil communautaire
Le conseil est l'organe délibérant de la Communauté et décide, à ce titre, de la réalisation des actions et opérations d'intérêt communautaire à mettre en œuvre. Il est composé de 53 conseillers communautaires, dont le Président. Chaque commune est représentée par 1 à 9 délégués en fonction du nombre d'habitants.

Le bureau
Composé du Président, des 13 Vice-présidents et des Maires, le bureau débat des orientations stratégiques et des projets proposés par les commissions. Il arrête les objectifs en matière de mutualisation des services.

Les commissions
Lieux de concertation et de débats, les commissions concourent à la préparation des décisions du Bureau et des délibérations du conseil. Un comité de pilotage ou un groupe de travail peut être créé sur un thème relevant d'une compétence communautaire ou présentant un intérêt communautaire.

Le circuit de prise de décision

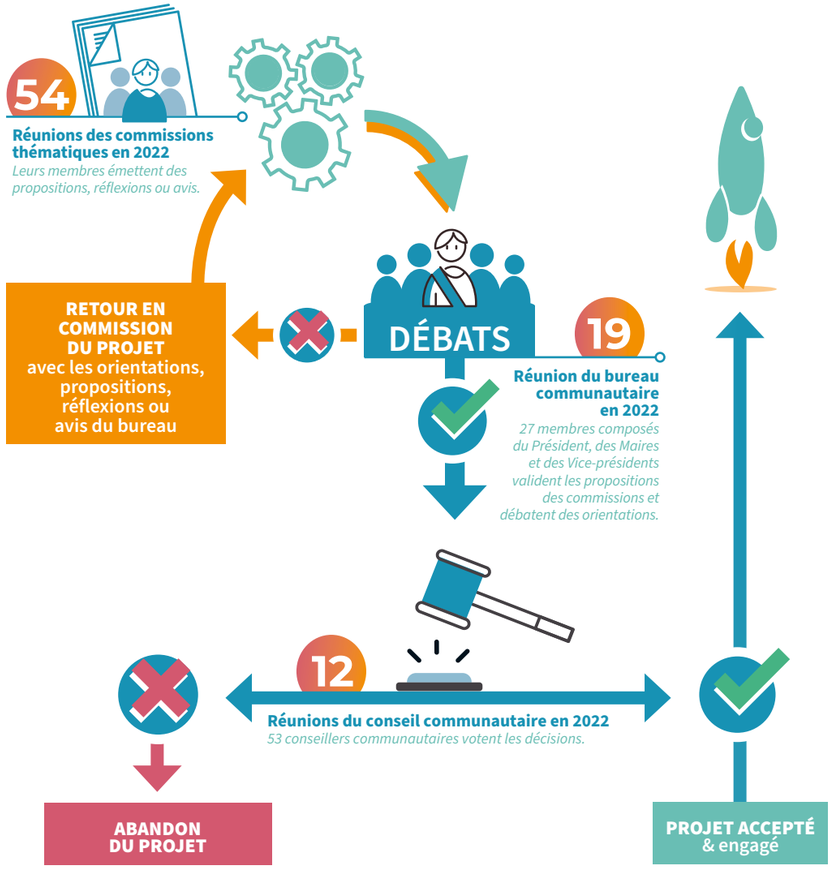

Les conseillers communautaires au 31.12.2022

Marc Schmitter
Président

Sylvie Sourisseau
Vice-présidente déléguée à l'aménagement du territoire

Jean-Yves Le Bars
Vice-président délégué au développement économique

Valérie Lévêque
Vice-présidente déléguée aux finances

Jean-Pierre Cochard
Vice-président délégué à la voirie

Priscille Guillet
Vice-présidente déléguée à l'habitat

Philippe Cesbron
Vice-président délégué à la transition écologique et climatique

Nelly Daviau
Vice-présidente déléguée au développement touristique

Philippe Maillart
Vice-président délégué à l'accueil des gens du voyage et au CLIC

Didier Petit
Vice-président délégué à la petite enfance et la convention territoriale globale (CTG)

Thierry Gallard
Vice-président délégué à l'assainissement

Yves Berland
Vice-président délégué à la GEMAPI et aux énergies renouvelables

Dominique Normandin
Vice-président délégué à la culture et au sport

Jean-Luc Kaszynski
Vice-président délégué aux ressources humaines

- Jean-Christophe Arluison
- Marc Bainvel
- Joëlle Baudonnière
- Patrice Bazin
- Sandrine Belleut
- Nicolas Benetta
- François Boet
- Jeanne-Marie Brebion
- Cécile Brochard
- Delphine Cesbron
- Martine Chauvin
- Florence Chrétien
- Dominique Forest
- Aurélia Gaillard
- Jacques Genevois
- Valérie Jean
- Carole Jouin-Legagneux
- Florence Laroche
- Vincent Lavenet
- Didier Le Gall
- Jean-Claude Legendre
- Stephen Lehee
- Jocelyne Lusson
- Maryvonne Martin
- Jean-Marc Mercier
- Dominique Meric
- Flavien Meunier
- Michelle Michaud
- Marie-Madeleine Monnier
- Anne Moreau
- Robert Noyer
- Manuel Perray
- Rémi Pezot
- William Poissonneau
- Pierre Robé
- Jean-Louis Roulet
- Emmanuelle Rousseau
- Valérie Ruillard
- Hugues Vaulerin

FOCUS

Dialogue et réflexion au Pôle métropolitain et au Conseil de développement

Outil de participation citoyenne à l'échelle du bassin de vie angevin, le Conseil de développement favorise le dialogue entre toutes les composantes de la société civile et les invite à réfléchir ensemble aux grands enjeux qui concernent l'avenir du territoire. En 2021, la Communauté de communes a saisi le conseil de développement pour mener une réflexion autour de la participation citoyenne intercommunale, dans le but de mieux associer les habitants à l'élaboration des politiques publiques locales. Les travaux seront restitués courant 2023. D'autres thématiques ont été traitées comme l'accès des services au public, les nouveaux modes d'habiter, etc. Par ailleurs, le Conseil a décidé d'adopter une déclaration reconnaissant l'urgence climatique : *« Le Conseil de développement s'engage à intégrer l'urgence climatique et environnementale dans tous ses travaux ; à tenir compte de l'impact sur le climat et la biodiversité dans tous les avis et propositions qu'il pourra formuler ; à soutenir le dialogue entre tous les acteurs du territoire pour une transition écologique démocratique. »*
L'année 2022 fut l'occasion de fêter les 20 ans d'existence du conseil de développement.

+ de 800 membres se sont succédés au sein du conseil de développement depuis janvier 2002

75 contributions publiées

PERSPECTIVES 2023

- Restitution du bilan des travaux autour de la participation citoyenne intercommunale dans le but de mieux associer les habitants à l'élaboration des politiques publiques locales
- Association du Conseil de développement à la définition des orientations et du plan d'actions du Programme Local de l'Habitat (PLH) Loire Layon Aubance

2022 : FOCUS SUR 6 DÉCISIONS

CONSEIL DU 10 FEVRIER

› Développement d'un approvisionnement local et de qualité dans la restauration collective

Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT) Loire Layon Aubance, les élus ont approuvé le versement d'un fond de concours à Saint-Germain-des-Prés pour accompagner la commune à la mise en application de la loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous, dite loi Egalim.

CONSEIL DU 10 MARS

› Subvention à l'achat d'un vélo à assistance électrique

Les élus ont adopté la mise en place d'un dispositif d'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique pour favoriser son utilisation pour les déplacements quotidiens. L'enveloppe de 30 000 € allouée à ce dispositif a été épuisée en 2 mois. Face à ce succès, les élus ont approuvé une enveloppe supplémentaire du même montant.

› Soutien à la population ukrainienne

Pour aider le peuple ukrainien, les élus ont accordé une subvention de 5 000 € à l'association « Anjou-L'viv », permettant de financer le déplacement de familles de L'viv et l'apport de matériels en Ukraine.

CONSEIL DU 12 MAI

› Création d'un fil artistique Loire Layon Aubance

Pour développer la promesse d'expériences ressourçantes dans des paysages d'exception, les élus ont voté la mise en place d'un fil artistique paysager visant à : valoriser le territoire au travers l'art et la culture, élargir l'attractivité touristique avec une nouvelle offre et augmenter la durée de séjour et la fréquentation touristique sur le territoire. 19 œuvres seront implantées sur les itinéraires vélo de 2023 à 2026.

CONSEIL DU 13 OCTOBRE

› Gestion équilibrée et durable de la ressource en eau

La Communauté de communes s'est engagée à protéger et restaurer les écosystèmes aquatiques et les zones humides, améliorer la gestion des eaux pluviales, prévenir les inondations lors de phénomènes pluvieux intenses et économiser l'eau en signant le schéma départemental de gestion de la ressource en eau (SDGRE).

CONSEIL DU 15 DECEMBRE

› Restitution de la compétence sport aux communes

Les élus ont acté la restitution des salles de sport aux communes, hors piscine, et ainsi la modification des statuts de la Communauté de communes, qui s'engage à accompagner ce transfert.

LE PROJET DE TERRITOIRE

Le projet de territoire est une projection et un cap pour les intercommunalités. La Communauté de communes a souhaité mener cette démarche afin de se développer de manière cohérente, coordonnée et responsable. Concrètement, le projet de territoire est constitué d'un diagnostic et d'une stratégie, elle-même déclinée en programme d'actions. Il incarne une ambition commune, une solidarité territoriale forte et l'implication de tous les acteurs dans la construction du territoire de demain.

LE PLAN D'ACTIONS

La mise en œuvre du projet de territoire s'organise autour de 3 plans d'actions de 3 années. Chaque plan triennal donne lieu à une évaluation pour éclairer la définition du plan d'actions suivant et si nécessaire, faire évoluer les orientations.
Le premier plan d'actions se clôturera fin 2023.
Pour accompagner cette mise en œuvre, un groupe de travail composé d'agents des services communautaires a été constitué.
Ce groupe a été mobilisé autour du suivi des actions du projet de territoire et la mise en place d'indicateurs de réalisation. Les résultats sont proposés aux élus communautaires pour éclairer les orientations de l'acte 2.

PERSPECTIVES 2023

- Bilan du premier plan d'actions pour alimenter, notamment, les réflexions pour la construction du 2ème plan d'action triennal avec le fil vert de la transition écologique et climatique.
- Construction d'une méthodologie d'élaboration du 2ème plan d'action impliquant les élus du territoire et les habitants.
- Nouvelles modalités d'accompagnement financier à envisager en 2023 auprès de la Région Pays de la Loire et du programme européen Leader.

UN TERRITOIRE
ATTRACTIF & SOLIDAIRE

MOYENS
4 PERS. (4 ETP)

MISSIONS
- Faciliter l'implantation et le développement des entreprises sur le territoire
- Soutenir l'emploi
- Développer les filières alimentaires locales
- Accompagner les démarches d'économie circulaire
- Animer le tissu économique local

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

EN ENCOURAGEANT L'INNOVATION ET EN ACCOMPAGNANT LES PORTEURS DE PROJETS, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOIRE LAYON AUBANCE DYNAMISE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET LA CRÉATION D'EMPLOIS SUR SON TERRITOIRE.

Faciliter l'implantation et le développement des entreprises

92 nouveaux contacts pour du conseil et de l'accompagnement

La Communauté de communes **valorise l'offre foncière et immobilière** à destination des entreprises pour être en capacité de répondre immédiatement à leurs sollicitations.

21 ateliers relais au 31/12/2022 dont 20 loués

115 052 m² de foncier vendu représentant 14 terrains

350 emplois d'ici 2025

Néolithe, la startup qui transforme les déchets en pierre.
Néolithe a été créée en 2019 par les inventeurs d'un système breveté de transformation des déchets non recyclables en granulats minéraux destinés au BTP. Basée à Chalonnes-sur-Loire et connaissant une croissance fulgurante, l'entreprise va créer un site industriel de plus de 11 hectares sur l'Actiparc de Beaulieu-sur-Layon. La construction de la première phase de l'usine a débuté et devrait être livrée en septembre 2023. Néolithe devrait passer de 150 collaborateurs en 2022 à 250 en 2023.

Louis Vuitton s'agrandit.
La construction du nouvel atelier de 6 000 m² s'est achevée en mai 2022 et devrait employer à terme plus de 300 nouveaux salariés, dont une soixantaine de recrutement estimé en 2023.

La Communauté de communes **accompagne les porteurs de projet** pour la création, la reprise, le développement ou le maintien d'une activité via différents dispositifs de soutien :
- Le prêt d'honneur à 0% pour une création ou reprise d'activité avec Initiative Anjou, d'un montant de 1 000 à 10 000 € : en 2022, **16 prêts ont été accordés pour un total de 142 000 €**.
- Le dispositif régional « Pays de la Loire Commerce-Artisanat » de soutien à l'investissement dans les communes en situation de fragilité commerciale : en 2022, **9 dossiers ont été déposés pour un total de 141 500 €.**

FOCUS

Un programme d'animations économiques
La Communauté de communes propose un programme d'animations économiques tout au long de l'année afin de faciliter l'interconnaissance en Loire Layon Aubance, répondre aux besoins exprimés des entreprises, accompagner et valoriser le dynamisme économique du territoire. Ateliers, petits-déjeuners, visites d'entreprise… une vingtaine de rendez-vous sont proposés autour des thématiques clés de l'économie locale : emploi, économie circulaire, entrepreneriat et projet alimentaire territorial.

Un schéma directeur de la signalétique des zones d'activités économiques

En 2022, la Communauté de communes a élaboré un schéma directeur de la signalétique des zones d'activités économiques pour offrir une signalétique homogène sur l'ensemble du territoire, renforcer ainsi la visibilité des entreprises et faciliter les flux de circulation.

Soutenir l'emploi

A travers la mise à disposition de ressources, le développement de partenariats avec des structures d'insertion, le financement et la coordination d'actions, la Communauté de communes **facilite l'accès et le retour à une activité professionnelle.**

• **Les espaces emploi :** lieux d'accueil animés par les associations d'insertion Alise et Initiatives Emplois, les 4 espaces emploi du territoire répondent aux besoins locaux d'accompagnement à la recherche d'emploi et au recrutement.

• **Transitions pro :** la Communauté de communes a créé un partenariat avec l'association Transitions pro pour proposer aux salariés du secteur privé un service de proximité d'information et d'accompagnement à la transition et reconversion professionnelle. Des permanences d'accueil sont organisées tous les mois sur les 4 polarités du territoire.

• **Le portail emploi Loire Layon Aubance :** pour faciliter la rencontre de l'offre et de la demande d'emploi local, la Communauté de communes a développé un portail Emploi Loire Layon Aubance, recensant les offres d'emploi de plus de 400 sites spécialisés en ciblant uniquement les postes ouverts sur le territoire.

Le portail emploi depuis son lancement, c'est

499 candidats

104 entreprises utilisatrices

13 041 mises en relation

FOCUS

La Communauté de communes multiplie les actions pour rapprocher chercheurs et recruteurs, faciliter l'accès à l'emploi au plus grand nombre et accompagner l'évolution professionnelle. Deux exemples concret en 2022 :

Le forum de l'évolution professionnelle
Le 2 juin 2022, la Communauté de communes co-organisait un forum de l'évolution professionnelle. L'objectif ? Renseigner toute personne (demandeur d'emploi, salarié, indépendant…) sur les possibilités d'évolution professionnelle : dispositifs dédiés, métiers recherchés, accompagnement, etc...

111 participants ont pu y trouver des réponses

Le tremplin des métiers du domicile
Le 11 octobre 2022, la Communauté de communes a organisé, en partenariat avec le Département de Maine-et-Loire, un forum « Tremplin des métiers du domicile » avec un double objectif :

- Pour les professionnels de l'emploi et de l'insertion : découvrir et lever les questions sur ces métiers afin de mieux conseiller et orienter les publics.
- Pour les personnes en recherche d'emploi : rencontrer et échanger avec des professionnels et des salariés du secteur, mais aussi découvrir et tester les métiers.

Développer les filières alimentaires locales

La Communauté de communes Loire Layon Aubance s'est engagée depuis 2017, en partenariat avec plusieurs acteurs locaux dont la Chambre d'agriculture, à favoriser les circuits courts, rapprocher les producteurs locaux des consommateurs, fédérer les acteurs de l'alimentation, promouvoir une alimentation saine et responsable ou encore à faciliter les conditions d'accès à une alimentation durable et de qualité pour tous, par l'élaboration d'une stratégie alimentaire : le Projet Alimentaire Territorial (PAT) Loire Layon Aubance. Ce dernier est construit autour de trois axes stratégiques : l'accès au foncier, l'appui aux circuits courts et la restauration collective.

En 2022, la Communauté de communes a soutenu deux projets de développement des circuits courts sur le territoire via un fonds de soutien :

- La création d'une conserverie artisanale au sein du tiers-lieu culinaire C'est bio l'Anjou : versement d'une subvention de 4000 €.
- Le développement d'un approvisionnement local et de qualité dans la restauration collective : attribution d'une subvention à la commune de Saint-Germain-des-Prés.

ZOOM

Le forum professionnel des produits locaux Loire Layon Aubance

En 2022, la Communauté de communes a organisé son 1er forum professionnel des produits locaux. L'objectif ? Créer une grande rencontre entre les professionnels de la restauration (collective, commerciale, touristique) et des producteurs alimentaires du territoire, avec les agriculteurs et transformateurs de Loire Layon Aubance.

18 producteurs et transformateurs exposants

50 visiteurs

Accompagner les démarches d'économie circulaire

La Communauté de communes poursuit le déploiement de son plan d'actions économie circulaire autour de quatre grandes orientations stratégiques :

- Coordonner et animer de façon transversale le programme économie circulaire
- Préserver et améliorer la qualité des ressources
- Accompagner le développement des entreprises et de l'emploi en Loire Layon Aubance
- Favoriser le développement de l'économie circulaire dans les communes

La Communauté de communes a renouvelé son conventionnement avec les trois chambres consulaires pour accompagner la coopération inter-entreprises. Dans ce cadre, elle a réalisé **16 diagnostics « performance énergétique »** en entreprise, pour une diminution de la facture énergétique.

Aussi, **52 entreprises adhèrent à la plateforme Solutions Partage,** leur permettant ainsi de mutualiser leurs compétences, rentabiliser leurs investissements matériels, réduire leurs coûts de formation, profiter d'opportunités immobilières ou encore de transformer leurs déchets en matière première.

Enfin, la Communauté de communes a conventionné avec l'association Bout à Bout et le syndicat 3RD'Anjou pour développer le réemploi des bouteilles et autres contenants en verre.

7 producteurs engagés

5 distributeurs mobilisés

10 816 bouteilles collectées

Une approche responsable de l'éclairage public

La Communauté de communes et ses communes membres se sont engagées à optimiser l'éclairage public sur les zones d'activité économique pour :

- Adapter l'éclairage public aux besoins des usagers,
- Lutter contre la pollution lumineuse, nuisible pour la faune et la flore,
- Diminuer la consommation énergétique et ainsi réduire les dépenses d'électricité des collectivités.

Outre le passage en LED du parc de luminaires, opéré progressivement depuis plusieurs années, les élus ont décidé, fin 2022, de réduire la durée d'allumage de l'éclairage public des zones d'activités économiques.

PERSPECTIVES 2023

- Finalisation de la stratégie de développement économique 2024-2030, spatialisée sur le territoire et prenant en compte les nouveaux enjeux de transition écologique, notamment la zéro artificialisation nette qui a pour objectif de ne plus détruire aucun espace naturel, agricole ou forestier.
- Développement du programme d'animations économiques en direction des entreprises.
- Finalisation du schéma directeur de la signalétique et signalisation directionnelle des zones d'activités économiques.

MOYENS
2 PERS. (1,6 ETP)

MISSIONS
- Mettre en œuvre le schéma de développement touristique
- Contribuer au renforcement de l'offre touristique locale
- Entretenir le réseau des sentiers de randonnée
- Développer des partenariats et animer des réseaux professionnels
- Soutenir l'office de tourisme et le musée de la vigne et du vin d'Anjou

LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

LE TOURISME EST UN PUISSANT LEVIER DE DÉVELOPPEMENT LOCAL. EN EFFET, LA VALORISATION ET L'ANIMATION TOURISTIQUE DU TERRITOIRE LOIRE LAYON AUBANCE CONTRIBUE À SON DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET À SON ATTRACTIVITÉ. LA POLITIQUE TOURISTIQUE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES REPOSE SUR SON PATRIMOINE NATUREL ET ARCHITECTURAL RICHE, MARQUÉ PAR LA VITICULTURE ET LA LOIRE. AFIN DE PROMOUVOIR L'OFFRE TOURISTIQUE ET DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DE LA DESTINATION ANJOU VIGNOBLE ET VILLAGES, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'APPUIE NOTAMMENT SUR SON OFFICE DE TOURISME ET SON MUSÉE DE LA VIGNE ET DU VIN D'ANJOU.

sentier

760 km de sentiers de randonnée

Mettre en œuvre le schéma de développement touristique

Le schéma de développement touristique s'articule autour de trois orientations stratégiques :

- S'afficher comme le vignoble aux portes d'Angers
- Tenir la promesse d'expériences ressourçantes dans des paysages d'exception
- Optimiser les moyens grâce à des partenariats avec les destinations voisines

La communauté de communes a poursuivi sa mise en œuvre en 2022 à travers le lancement d'actions structurantes :

FOCUS

Le fil artistique Loire Layon Aubance, une nouvelle offre touristique en préparation
Le fil artistique Loire Layon Aubance vise à valoriser les itinérances vélo existantes pour emmener touristes et habitants à la découverte de la richesse des paysages à travers un regard artistique, avec l'implantation d'œuvres d'arts monumentales et pérennes dans des sites naturels.
En 2022, les lieux d'implantation des œuvres ont été définis, un partenariat a été créé avec l'école d'arts et design d'Angers et la première œuvre a été sélectionnée. Les premières installations artistiques devront ainsi être visibles à partir de mai 2023 à St-Germain-des-Prés et juin 2023 à La Possonnière.

L'offre d'itinérance et de découverte du territoire renforcée
La découverte pédestre du territoire s'est enrichie d'une nouvelle proposition, avec l'élaboration d'une brochure pour le sentier Unesco « entre vignes et mines » à Chaudefonds-sur-Layon.

Les itinérances vélo ont également été améliorées par l'installation de deux abris vélo sécurisés, à Chalonnes-sur-Loire et St-Rémy-la-Varenne (Brissac-Loire-Aubance).

Destination Anjou Vignoble et Villages

216 partenaires de l'office de tourisme

18 657 personnes accueillies à l'office de tourisme

7 568 demandes d'informations traitées par téléphone et internet

2 564 utilisateurs sur le site internet & **102 253** pages vues sur le site internet de l'office de tourisme

1 570 abonnés à la newsletter

L'office de tourisme Destination Anjou Vignoble et Villages assure pour la Communauté de communes :

- L'accueil et l'information des touristes,
- La promotion touristique du territoire communautaire,
- La coordination (en partie) des interventions des divers partenaires du développement touristique,
- L'organisation d'évènements,
- Le soutien à la promotion des fêtes et animations,
- L'élaboration et la mise en œuvre de la politique du tourisme et de l'observation de l'activité touristique, en partenariat avec le service tourisme de la Communauté de communes,
- La commercialisation de prestations de services touristiques et de produits « boutique ».

ZOOM

Des solutions d'hébergement pour les pros

Pour rendre l'offre hôtelière intercommunale à destination des professionnels plus visible, une marque a été créée en 2022 par l'office de tourisme : ANJOU FOR PRO.
Cette marque a pour but de tisser un partenariat pour développer la collaboration entre les différents hébergements du territoire, mais aussi de l'agglomération angevine. L'objectif est également d'étendre la notoriété des hébergements auprès des professionnels implantés en Anjou ou venant y séjourner. Avec son identité propre, le réseau ANJOU FOR PRO partage des valeurs et des engagements communs grâce au respect d'un cahier des charges et d'une charte d'engagements. La marque est composée d'hébergeurs indépendants adaptés aux attentes et besoins de la clientèle professionnelle.

Musée de la vigne et du vin d'Anjou

Le Musée de la vigne et du vin assure pour la Communauté de communes via l'association des Amis de la vigne et du vin :

- la conservation et l'étude des collections,
- la valorisation du patrimoine viticole à travers des visites, des ateliers pédagogiques, des expositions et des animations tout public.

La Communauté de communes, propriétaire des collections, a engagé depuis septembre 2022 une mission de récolement et d'étude des collections avec l'appui d'une chargée des collections, pour un an.

100 visites et événements proposés

2 900 visiteurs
dont 1 100 scolaires au Musée

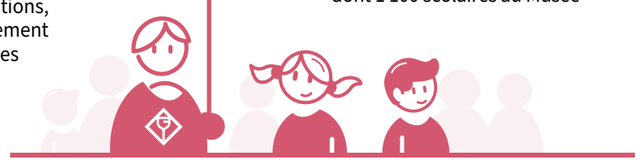

FOCUS

Le développement du Musée en réflexion
La Communauté de communes a poursuivi avec le comité de pilotage « oenoparc » les réflexions autour du devenir du Musée de la vigne et du vin dans le cadre d'un projet oenotouristique intégrant : site de visite, espace hôtelier, salles de séminaire, boutique et point d'information touristique. Le cabinet « In extenso » a mené une étude de marché visant à définir le potentiel d'un hébergement à St-Lambert-du-Lattay.

PERSPECTIVES 2023

- Bilan et évaluation de la stratégie de développement touristique 2019-2023.
- Déploiement du fil artistique Loire Layon Aubance.
- Gestion des chemins de randonnées (balisage et entretien) confiée à trois entreprises d'insertion.
- Participation à une étude portée par VNF (voies navigables de France) dans le cadre de l'élaboration d'un schéma fluvestre avec les autres collectivités ligériennes pour le développement d'une nouvelle offre autour de la Loire.
- Installation des premières œuvres du fil artistique Loire Layon Aubance.
- Arbitrage sur le devenir du Musée.

L'ACTION SOCIALE

MOYENS
1 PERS. (1 ETP)

MISSIONS
- Mettre en œuvre la convention territoriale globale (CTG)
- Suivre et mettre à jour le plan d'actions
- Structurer le pilotage de la coopération CTG
- Développer les transversalités
- Réaliser un diagnostic et évaluer les projets

La convention territoriale globale (CTG)

Afin de répondre aux besoins des habitants du territoire dans les champs de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de la parentalité, de l'accès aux droits ou de l'animation de la vie sociale, la Communauté de communes met en œuvre une convention territoriale globale en partenariat avec la CAF de Maine et Loire, les communes et les partenaires sociaux du territoire autour de 6 axes stratégiques :

- Mettre en place la gouvernance de la CTG et animer la convention
- Aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale
- Faciliter la parentalité, favoriser le développement de l'enfant et soutenir les jeunes
- Créer les conditions favorables à l'autonomie pour l'insertion sociale et professionnelle
- Accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement
- Créer les conditions favorables aux coopérations, à la circulation de l'information et à un maillage cohérent de territoire

La communauté de communes a poursuivi sa mise en œuvre en 2022 à travers le lancement d'actions structurantes :

- Développement d'un programme d'animations-prévention numériques avec Anjou Numérique et les conseillers numériques des centres sociaux (France Services).
- Structuration et organisation des actions à l'échelle des micro-territoires avec une coordination à l'échelle de la Communauté de communes.
- Adhésion au Gérontopôle et participation à l'atelier sur la mobilité des ainés.
- Accompagnement des communes et des associations dans le cadre du passage du Contrat Enfance Jeunesse au Bonus Territoire.
- Logement Social : initiation à l'utilisation du logiciel de gestion du parcours des demandes de logement social (Imhoweb) d'élus CCAS et d'agents des communes.
- Accueil des gens du voyage : développement du projet social.

PERSPECTIVES 2023

- Mise en place et accompagnement des postes de chargés de coopération.
- Priorisation des actions par micro-territoires.
- Mise œuvre du plan d'action dans les thématiques retenues.

LA PETITE ENFANCE

MOYENS
1 PERS. (1 ETP)

MISSIONS

- Accompagnement des gestionnaires pour le fonctionnement des structures d'accueil petite enfance et des relais petite enfance (anciennement relais d'assistantes maternelles)
- Coordination des 4 secteurs géographiques petite enfance en transversalité avec les services techniques, bâtiment et action sociale – convention territoriale globale
- Elaboration et gestion des dispositifs de financement des gestionnaires.
- Suivi des projets d'implantation de micro-crèches privées et maisons d'assistant(e)s maternel(le)s

13
établissements publics
d'accueil de jeunes enfants

5
relais
petite enfance

237
places publiques agréées

FAIRE LE CHOIX DE CONFIER SON ENFANT À AUTRUI N'EST PAS ANODIN. LES PARENTS ONT BESOIN DE MODES D'ACCUEIL DIVERSIFIÉS ADAPTÉS À LEURS BESOINS ET DE PROFESSIONNELS GARANTISSANT À CHAQUE ENFANT UN ACCUEIL DE QUALITÉ.

FOCUS

La Communauté de communes a poursuivi la mise en œuvre du projet social petite enfance en 2022 à travers le lancement d'actions structurantes :

- Extension du multi-accueil de Rochefort-sur-Loire : choix de l'architecte et lancement des études en vue de la construction d'une cuisine et d'une chambre supplémentaire pour passer de 15 à 18 places et préparer les repas sur place.
- Rénovation et extension du multi-accueil de Brissac-Quincé (Brissac Loire Aubance) : création de nouveaux espaces d'accueil et de vie des enfants pour passer de 18 à 24 places. Ce projet a pour ambition de regrouper le service du Relais Petite Enfance et du multi-accueil 123 soleil afin de créer une Maison de l'enfance répondant aux besoins des familles. Les travaux devraient démarrer en 2023.
- Accompagnement des projets de structures collectives privées à Brissac Loire Aubance, Le Possonnière, Faye d'Anjou et Saint-Georges-sur-Loire.

PERSPECTIVES 2023

- Poursuite des projets d'extensions des structures de Brissac Loire Aubance et Rochefort-sur-Loire.
- Réflexion sur l'organisation des Relais Petite Enfance à horizon 2024.
- Harmonisation des critères d'accueil sur l'ensemble du territoire.
- Accompagnement des porteurs de projet privés.
- Amélioration continue de la qualité d'accueil, notamment sur le confort et l'adaptation permanente des bâtiments.

L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

MOYENS
3 PERS. (2,3 ETP)

MISSIONS

- Informer, orienter et accompagner les personnes de plus de 60 ans et leur entourage sur les thématiques liées au vieillissement et au handicap
- Renforcer les partenariats avec les acteurs du champ gérontologique
- Prévenir la perte d'autonomie par des actions collectives

855
personnes aidées
dont 426 nouvelles

78
rendez-vous au CLIC
ou sur un lieu de permanence

460
visites à domicile

1628
appels reçus

ACCOMPAGNER LE VIEILLISSEMENT ET LE HANDICAP POUR BIEN VIVRE À SON DOMICILE OU DANS UN ÉTABLISSEMENT EST UNE PRIORITÉ POUR LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES. LE CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION (CLIC) LOIRE LAYON AUBANCE PROPOSE UN ACCUEIL PERSONNALISÉ ET GRATUIT AUX PLUS DE 60 ANS ET À LEUR ENTOURAGE, POUR TROUVER LA SOLUTION LA PLUS ADAPTÉE À LEUR SITUATION.

Pour anticiper et accompagner le vieillissement, le CLIC a participé à de nombreuses actions collectives en 2022 :

- Organisation d'un après-midi festif « une parenthèse conviviale » avec le Comité d'aide aux aidants, le 31 mai 2022 à Mozé-sur-Louet : une centaine de participants (aidants, personnes aidées et professionnels soignants) ont échangé autour de jeux, musique et activités physiques.
- Programmation d'une réunion d'information sur l'accueil familial social pour les personnes âgées et/ou handicapées avec le département de Maine et Loire, le 15 novembre 2022 à Beaulieu-sur-Layon : une trentaine de personnes sont venues découvrir cette offre d'accueil proposant une alternative à l'accueil en établissement.
- Participation à des ateliers de réflexion sur l'habitat des seniors en Loire Layon Aubance.
- Intervention lors d'un forum professionnel organisé par la Maison de Santé Pluridisciplinaire des Bords de Loire auprès des professionnels de santé.
- Organisation de groupes de rencontres et d'échanges pour les aidants familiaux : 5 rencontres à Brissac-Quincé (Brissac Loire Aubance) et 5 à Chalonnes-sur-Loire.
- Participation à l'après-midi senior « Y a d'la joie » à Brissac Loire Aubance.

PERSPECTIVES 2023

- Développement des partenariats et de l'implication du CLIC dans les projets liés aux seniors, à la prévention de la perte d'autonomie et à l'accompagnement du vieillissement.
- Renforcement des offres de soutien aux aidants familiaux, notamment avec la mise en place d'actions autour du bien-être.

MOYENS
1 PERS. (1 ETP)

MISSIONS

- Conduire la politique d'accueil et d'habitat des gens du voyage Loire Layon Aubance
- Mettre en œuvre les préconisations du schéma départemental d'accueil et d'habitat de Maine-et-Loire 2018-2023
- Poursuivre la mise en œuvre de l'étude MOUS pour la création d'habitats adaptés au mode de vie des gens du voyage
- Élaborer et piloter le projet social local et le coordonner avec les différents partenaires
- Assurer le suivi technique, administratif et financier des aires et terrains d'accueil
- Assurer la médiation et l'animation de réunions en relation avec les élus locaux et le voisinage
- Suivre les procédures réglementaires et assurer une veille juridique

AIRE D'ACCUEIL

1 aire d'accueil

111
personnes accueillies
sur l'aire d'accueil dont 44 enfants de moins de 18 ans

2,6 mois
durée moyenne de séjour sur l'aire d'accueil

5
aires
de petit passage

L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EST CHARGÉE DE L'AMÉNAGEMENT, L'ENTRETIEN ET LA GESTION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE. ELLE COLLABORE ÉTROITEMENT AVEC LE DÉPARTEMENT QUI MET EN PLACE UN SCHÉMA QUINQUENNAL POUR OFFRIR AUX FAMILLES ITINÉRANTES DES CONDITIONS D'ACCUEIL SATISFAISANTES ET FAVORISER LEUR INSERTION SOCIALE. ELLE TRAVAILLE ÉGALEMENT AVEC LES COMMUNES, RESPONSABLES NOTAMMENT DE LA SCOLARISATION DES ENFANTS.

Faciliter l'insertion des gens du voyage

La Communauté de communes s'engage à faciliter l'insertion des gens du voyage via, notamment, la sensibilisation et la formation des différents acteurs à une meilleure appréhension des questions spécifiques aux gens du voyage et à l'harmonisation des pratiques et des modalités de gestion sur un même bassin de vie.

Dans ce cadre, elle a mené de nombreuses actions en 2022 :

- Identification du foncier pour l'aménagement d'une aire d'accueil à Brissac Loire Aubance.
- Mise à jour du diagnostic MOUS (Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale).
- Finalisation des travaux et installation du groupe familial composé de 7 ménages sur un terrain d'accueil à Saint-Georges-sur-Loire.
- Mise en place d'actions sous forme d'ateliers en partenariat avec les différents acteurs communaux et départementaux sur les aires, destinées à faciliter l'intégration des familles et à favoriser de meilleures conditions de vie.
- Entretien de l'aire d'accueil de Chalonnes-sur-Loire : travaux de rénovation d'un bloc sanitaire.
- Végétalisation du site destiné à accueillir la future aire de petit passage de Thouarcé (Bellevigne-en-Layon) dans le cadre d'une opération « plantation de haies bocagères » en partenariat avec le syndicat Layon Aubange Louet et la chambre d'agriculture.

PERSPECTIVES 2023

- Création d'une nouvelle aire d'accueil à Brissac Loire Aubance.
- Aménagement de l'aire de petits passages à Bellevigne-en-Layon.
- Identification d'un terrain pour une aire de petits passages sur le secteur Rochefort-sur-Loire/Beaulieu-sur-Layon/Val du Layon.
- Poursuite de la MOUS : définir les besoins en matière d'habitat des familles installées sur Brissac Loire Aubance et le secteur Chalonnes-sur-Loire/ Saint-Georges-sur-Loire ; définir et engager le projet d'habitat pour les familles de Martigné-Briand (Terranjou).
- Poursuite de l'uniformisation des pratiques à l'échelle du territoire et l'assistance aux élus municipaux : procédures, règlement, convention d'occupations, etc.
- Animation et suivi du projet social local pour un accueil de qualité sur le territoire.
- Mise en place d'un règlement intérieur unique pour les aires de petits passages.

L'ACTION CULTURELLE

OUTIL PRIVILÉGIÉ DU VIVRE ENSEMBLE, L'ACTION CULTURELLE LOIRE LAYON AUBANCE S'ARTICULE AUTOUR DE LA LECTURE PUBLIQUE ET DU SOUTIEN AUX INITIATIVES ET ACTEURS CULTURELS LOCAUX. ELLE PARTICIPE AINSI À L'ANIMATION DU TERRITOIRE ET À LA CRÉATION DE LIEN SOCIAL.

MOYENS
5 PERS. (3,8 ETP)

MISSIONS

- Coordonner et animer le réseau de lecture publique
- Développer des coopérations avec Villages en Scène
- Soutenir les écoles de musique de la Communauté de communes et les écoles limitrophes accueillant des élèves du territoire
- Entretenir le Village d'artistes et soutenir l'association gestionnaire

56
navettes entre bibliothèques

272
participants à la programmation culturelle
d'octobre à décembre 2022

37
rendez-vous Villages en scène
tout public et 18 séances scolaires

3000
enfants inscrits dans une action proposée par le CLEA

REZOKILI, le nouveau nom du réseau des bibliothèques

En 2022, le réseau des bibliothèques s'est uniformisé avec un nom et une identité visuelle permettant d'identifier les actions du réseau.
Quatre projets majeurs ont permis de développer le réseau :

- La préparation d'un programme culturel autour de trois axes et la création de supports de communication : BULL' (prix BD adulte), Petites bull' (prix BD jeunesse) et PROG' (ateliers, spectacles et expositions).

- La définition de la politique d'acquisition du réseau pour assurer une complémentarité avec les collections des bibliothèques (fonds spécialisés du réseau : mangas, comics, livres en grands caractères, livres audio, albums et DVD jeunesse).
- La finalisation du catalogue commun avec l'informatisation des 4 dernières bibliothèques (à Blaison-St-Sulpice et Brissac Loire Aubance) et la mise en place du « moissonneur » pour enrichir le catalogue commun.
- La préparation du déploiement de la carte unique : échanges avec les communes pour l'élaboration de la future charte de réseau (règles de prêts harmonisées, tarifs simplifiés, etc.) et équipement du service (local, matériel et véhicules) pour assurer, à terme, les rotations de documents à l'échelle des 24 bibliothèques.

L'art s'invite dans les écoles avec la mise en place d'un Contrat Local d'Education Artistique (CLEA)

Le service a engagé une nouvelle collaboration avec les partenaires culturels à travers la mise en place, à la rentrée 2022, d'un CLEA. Coordonné par la Communauté de communes en lien avec l'éducation nationale, la DRAC, le département, la direction diocésaine de l'enseignement catholique et les porteurs de projets du territoire, il vise à faire découvrir aux jeunes la culture au sens large : musique, théâtre, arts graphiques... Ainsi, 13 parcours autour de spectacles, d'expositions et d'ateliers artistiques à destination des maternelles, primaires, collégiens et Maison Familiale Rurale sont proposés par Villages en scène, le Village d'artistes et le Rézokili.

Villages en scène : les 20 ans décalés !

Crise sanitaire oblige, le festival de spectacle vivant Villages en scène n'avait pas pu fêter ses 20 ans en 2021. Qu'importe, ils ont été célébrés en 2022 lors d'une journée exceptionnelle : un spectacle itinérant avec 130 artistes et habitants complices, un apéro-diner géant, un spectacle et un concert !

Accompagnement des écoles de musique : consolider l'enseignement musical

Les quatre écoles de musique associatives souhaitent mutualiser leurs activités pour consolider leur fonctionnement. En 2022, la Communauté de communes a pris en charge une mission d'accompagnement avec un prestataire extérieur pour les aider à préparer et mettre en œuvre cette fusion.

PERSPECTIVES 2023

- Réseau de lecture publique : fusion des anciens réseaux « LirenLayon » et « 1001 pages », déploiement de la carte unique sur les secteurs « Est » et « Ouest » du territoire, finalisation de la charte du réseau, création d'un portail internet commun aux 24 bibliothèques et réorganisation de la desserte documentaire (24 bibliothèques).
- Action culturelle : proposition de nouveaux parcours artistiques et culturels dans le cadre du CLEA et reconduction des programmes culturels portés par le Rézokili.
- Accompagnement des écoles de musique.
- Participation à la mise en œuvre du fil artistique.

MOYENS
2 PERS. (2 ETP)

MISSIONS

- Gérer et entretenir les équipements sportifs Loire Layon Aubance
- Soutenir l'apprentissage de la natation scolaire
- Accompagner les sportifs et événements de haut niveau

3000
collégiens
fréquentant les équipements sportifs

LE SPORT

POUR ENCOURAGER LA PRATIQUE SPORTIVE, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PROPOSE UNE OFFRE DE NATATION SCOLAIRE ET SOUTIENT LES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU. A COMPTER DU 1ER JANVIER 2023, LA GESTION ET L'ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS SONT RESTITUÉS AUX COMMUNES.

La restitution de la compétence sport aux communes

L'année 2022 a été marquée par la mise en œuvre des opérations de détransfert des équipements sportifs gérés par la Communauté de communes aux communes, tel que décidé par les élus lors du conseil communautaire du 16 décembre 2021.

Des contrôles, réparations et remises en état ont été effectués tout au long de l'année pour que les équipements soient restitués aux communes dans les meilleures conditions possibles au 31 décembre 2022. Depuis 2017, la Communauté de communes a investi plus de 900 000 € de travaux pour l'entretien des équipements sportifs.

1
piscine
en délégation de service public

PERSPECTIVES 2023

- Stabilisation de l'offre de natation scolaire
- Poursuite du soutien aux sportifs de haut niveau
- Soutien au fonctionnement de la piscine couverte de Rochefort-sur-Loire.

MOYENS
1 Direction dédiée (13 agents) dont 1 personne (1 ETP) pour la transition écologique

MISSIONS

> Définir les attendus des politiques communautaires environnementales en matière d'économie d'énergie et de production d'énergie renouvelable, d'économie des ressources (eau, sols, biodiversité…), de lutte contre les nuisances et les pollutions, d'atténuation et d'adaptation au changement climatique

> Elaborer les plans d'actions, les modalités nécessaires à l'atteinte des objectifs de la collectivité, les indicateurs pertinents de pilotage, de suivi et d'évaluation

> Sensibiliser et accompagner les élus et les services dans le changement de leurs pratiques, notamment grâce aux ateliers Fresque du Climat

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET CLIMATIQUE

CONSCIENTE DES ENJEUX DE PLUS EN PLUS PRÉGNANTS EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET CLIMATIQUE ET SOUHAITANT AGIR LOCALEMENT, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A CRÉÉ EN 2022 UNE VICE-PRÉSIDENCE À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET CLIMATIQUE ET UNE DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE, INCLUANT UN POSTE DÉDIÉ À CETTE THÉMATIQUE.

Sensibilisation des agents aux enjeux de transition écologique et climatique lors d'une fresque du climat le 25 novembre 2022

PERSPECTIVES 2023

- Elaboration d'un référentiel de Transition écologique et climatique incluant des indicateurs d'évaluation.
- Pilotage de l'élaboration du plan d'actions de l'acte 2 du projet de territoire avec l'atténuation et l'adaptation au changement climatique comme fil directeur.
- Pilotage du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ALLIER DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET PRÉSERVATION DES ESPACES AGRICOLES, CRÉER DES SYNERGIES ENTRE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES ET DE L'HABITAT, PRÉPARER LE TERRITOIRE À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE… POUR INTÉGRER CES ENJEUX ET AMÉNAGER DE MANIÈRE CONCERTÉE ET DURABLE LE TERRITOIRE, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOIRE LAYON AUBANCE ÉLABORE DES STRATÉGIES POUR L'AVENIR VIA DES OUTILS TELS QUE LA CHARTE PAYSAGERE ET LE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT), PAR EXEMPLE.

MOYENS
1 PERS. (1 ETP)

MISSIONS

> Contribuer à l'élaboration des documents de planification stratégique (SCoT et PPRI)

> Coordonner le suivi communautaire des documents d'urbanisme des communes

> Accompagner les communes dans leurs réflexions de renouvellement urbain de leurs centres-bourgs

La charte paysagère

Territoire en mutation, la Communauté de Communes souhaite porter les valeurs paysagères à préserver et à valoriser dans les documents d'urbanisme et dans les opérations d'aménagement. Suite au diagnostic mené par l'Agence d'Urbanisme de la Région Angevine (AURA) et à la caractérisation des enjeux du territoire, l'année 2022 a permis de débuter le travail de définition d'une stratégie et d'un plan d'actions pour préserver la qualité paysagère des territoires habités.

Le projet d'aménagement stratégique du schéma de cohérence territoriale (SCoT) Loire Angers

Le SCoT est un document d'urbanisme élaboré à l'échelle du Pôle métropolitain Loire Angers qui garantit la cohérence des différentes politiques locales d'urbanisme, d'habitat, de développement économique et commercial pour maîtriser le développement urbain du territoire, dans le respect des paysages et de l'environnement. Pour intégrer les nouveaux enjeux de transition écologique et climatique notamment, une révision du SCoT Loire Angers est en cours. L'année 2022 a permis d'établir le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS). Axé sur la lutte contre les effets négatifs du changement climatique, l'adaptation à celui-ci, et l'amélioration de la santé humaine et environnementale, le PAS fixe des objectifs de développement et d'aménagement s'inscrivant dans la trajectoire zéro artificialisation nette à l'horizon 2050.

PERSPECTIVES 2023

- Finalisation de la charte paysagère via des ateliers de co-production avec les élus des communes, des préconisations et la production d'un livret de recommandations pour les opérations d'aménagement.
- Elaboration du Document d'Objectifs et d'Orientations (DOO) du SCoT et approfondissement des objectifs de réduction de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers pour tendre vers le zéro artificialisation nette à l'horizon 2050.
- Accompagnement financier et technique des communes dans leurs études de renouvellement urbain de centre-bourg.

L'HABITAT

MOYENS
1 PERS. (1 ETP)

MISSIONS

> Elaborer et mettre en œuvre le Programme Local de l'Habitat (PLH)

> Piloter et suivre les opérations d'amélioration de l'habitat

> Accompagner l'offre de logements à destination des jeunes actifs

1929
contacts
pour des travaux de rénovation énergétique ou d'adaptation

200
rendez-vous en permanences

762
diagnostics SOliHA
depuis 2022

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AGIT POUR AIDER LES HABITANTS À RÉNOVER LEUR LOGEMENT. ELLE S'ENGAGE À AMÉLIORER LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS OU LES ADAPTER À L'ÂGE ET AU HANDICAP.

La rénovation énergétique

La Communauté de communes soutient la rénovation énergétique et l'adaptation des logements sur le territoire avec un programme d'actions et des financements sur la période 2020-2022. Elle accompagne les particuliers dans leurs démarches pour adapter leur logement à leur âge ou leur handicap, mais aussi pour le rénover et améliorer ses performances énergétiques. Pour cela, elle s'appuie sur les organismes Alisée et Soliha, qui aident les particuliers à identifier les besoins et monter les projets. Elle accorde des aides financières en complément des aides de l'Agence Nationale de l'Habitat. **En 2022, l'offre des dispositifs d'aide s'est élargie pour proposer un service de conseil et d'accompagnement individuel pour tous les ménages.**

FOCUS

Le programme d'animations rénovation énergétique et solaire pour les particuliers : un lancement encourageant

La Communauté de communes a développé pour la première fois en 2022, en plus des permanences proposées, un programme d'animations sur la rénovation énergétique et le solaire, ponctué de 10 rendez-vous : webinaires, stand sur les marchés et fêtes locales, événement dédié, etc.
Un nouveau programme sera proposé en 2023.

L'accompagnement des entreprises du petit tertiaire pour maîtriser les consommations d'énergie.

Webinaires, ateliers participatifs, conseils personnalisés… depuis le 1er janvier 2022, la Communauté de communes propose un dispositif dédié pour accompagner les entreprises du petit tertiaire à maîtriser leur consommation d'énergie.

L'hébergement temporaire chez l'habitant

La Communauté de communes finance le dispositif solidaire d'Hébergement Temporaire chez l'Habitant (HTH) qui vise à lever les problématiques de transport et de logement des jeunes de 15 à 30 ans en recherche d'un logement temporaire pour un stage, une formation, un emploi, un apprentissage… Un dispositif vertueux pour les entreprises du territoire, en réponse aux besoins des jeunes actifs, permettant une meilleure utilisation des logements existants et limitant les déplacements, mais surtout facteur d'intégration et de cohésion sociale. L'association Habitat Jeunes David d'Angers (HJDA) accompagne l'hébergeur et l'hébergé dans les démarches et les met en relation.

45
hébergeurs potentiels

53
jeunes logés
depuis le lancement du dispositif en 2019

1437
nuitées
en 2022

2
animations
sur l'hébergement temporaire chez l'habitant

Le Programme Local de l'Habitat (PLH)

L'élaboration du PLH a débuté en 2022 avec la réalisation d'un diagnostic portant, entre autres, sur les dernières données des dynamiques démographiques, l'analyse des marchés du logement (immobilier, locatif privé et locatif social), l'identification des besoins en logement spécifiques… dans un contexte général :

- de vieillissement de la population.
- d'attractivité de la Région Pays de la Loire et du département de Maine et Loire en particulier, et de tensions nouvelle des marchés du logement sur le territoire depuis 2020.
- de la nécessité de changement de modèle de développement urbain lié au enjeux climatiques, prévu collectivement par la loi et imposant des analyses nouvelles.

Ainsi, les principaux enjeux propres au territoire Loire Layon Aubance ont été identifiés :

- Renforcer les polarités principales en tant que pôle de bassin de vie, tant en population qu'en emplois et équipements.
- Anticiper les besoins en logements liés au desserrement des ménages et à l'augmentation du nombre de petits ménages.
- Accroitre l'offre en petits logements (T3 et moins).
- Favoriser le développement de formes urbaines innovantes, moins monotypées et moins consommatrices d'espaces.
- Accompagner les ménages dans la rénovation du parc de logements existants.
- Favoriser le développement de l'offre locative, notamment à loyer abordable (logements locatifs sociaux, parc privé conventionné, parc communal).
- Favoriser le développement de logements neufs moins consommateurs d'espace (habitat intermédiaire et collectif, individuel en bande, etc.).

Ce travail a été effectué de manière concertée avec un comité de suivi composé d'un représentant par commune et de nombreuses rencontres.

1
réunion de lancement

5
réunions du comité de suivi

5
réunion de secteurs

36
réunions avec les communes

PERSPECTIVES 2023

- Finalisation du Programme Local de l'Habitat avec la validation :
  - d'un scénario logement par commune,
  - des orientations stratégiques permettant l'élaboration d'un modèle de développement conforme aux enjeux environnementaux d'aujourd'hui.

L'APPLICATION DU DROIT DES SOLS (ADS)

MOYENS
6 PERS. (5,6 ETP)

MISSIONS

> Instruire les demandes d'autorisation du droit des sols pour le compte des communes

1230
dossiers traités

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTE POUR SES COMMUNES MEMBRES UN SERVICE D'INSTRUCTION DES DEMANDES D'AUTORISATION DU DROIT DES SOLS DÉPOSÉES SUR LEUR TERRITOIRE. L'ANNÉE 2022 A ÉTÉ MARQUÉE PAR LE DÉPLOIEMENT DE LA DÉMATÉRIALISATION DE CES DEMANDES. DES SESSIONS DE FORMATION À L'UTILISATION DU LOGICIEL ET DES GUIDES PRATIQUES ONT ÉTÉ PROPOSÉES PAR LE SERVICE ADS AUX NOUVEAUX AGENTS DES COMMUNES POUR LES ACCULTURER À CES NOUVELLES PRATIQUES.

PERSPECTIVES 2023

- Engagement d'un groupe de travail avec les communes pour étudier l'extension des services mutualisés.
- Poursuite du déploiement de la dématérialisation des demandes d'autorisation du droit des sols.

ZOOM

La dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme

L'ouverture du portail en ligne des demandes d'autorisation et la suppression des dossiers papiers pour l'instruction ont nécessité des adaptations de méthode de travail, tant au niveau des communes que du service ADS. Des formations complémentaires ont été proposées en 2022 et ont permis de faire évoluer les méthodes de travail.

LE PATRIMOINE NATUREL ET PAYSAGER

TERRITOIRE RICHE ÉCOLOGIQUEMENT, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COMPLÈTE SES CONNAISSANCES EN MATIÈRE DE BIODIVERSITÉ ET DE QUALITÉ DES MILIEUX POUR MIEUX LES PRÉSERVER ET LES METTRE EN VALEUR.

MOYENS
1 PERS. (1 ETP)

MISSIONS

- Accompagner et conseiller les communes et les services communautaires sur les sujets liés aux paysages et aux espaces naturels (aménagement des espaces, gestion écologique, biodiversité…)
- Suivre les actions menées sur les espaces naturels pour une cohérence des actions avec la gestion de ces espaces

12
espaces naturels sensibles

1
réserve naturelle régionale

3
sites labellisés Natura 2000

40
zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique

La biodiversité

En 2021, la Communauté de communes avait réalisé un inventaire des chiroptères vivant sous les ponts du territoire pour préserver ces espèces protégées tout en assurant l'entretien des ouvrages du territoire. Suite à cet inventaire, la Communauté de communes a proposé en 2022 une formation des agents et une sensibilisation des élus à la prise en compte des chiroptères dans les travaux sur les ouvrages d'art et par extension, sur les espèces protégées en général, en partenariat avec la ligue de protection des oiseaux.

Extension du périmètre du site Natura 2000 « Vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau »

La mise à jour des connaissances et les enjeux actuels ont confirmé la nécessité de réviser le périmètre du site Natura 2000 « Vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau » et d'y ajouter de nouveaux territoires. L'objectif est de conforter la cohérence écologique de l'ensemble du site, mais aussi celle des périmètres nécessaires à la préservation de certaines espèces, en prenant en compte les zones de repos, d'alimentation et de reproduction. La lisibilité du périmètre a également été améliorée avec un calage sur les routes et les limites cadastrales. Un projet d'extension de celui de la Réserve Naturelle Régionale du Pont-Barré est également en cours de consultation.

PERSPECTIVES 2023

- Candidature à l'appel à projet de l'Office Français de la Biodiversité pour la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité interCommunal (ABiC).
- Accompagnement des communes pour les compléments d'inventaires des zones humides du territoire.

MOYENS
1 PERS. (1 ETP)

MISSIONS

GEMAPI :

- Informer, prévenir et sensibiliser à la culture du risque inondation
- Gérer les situations de crise et organiser les secours
- Réduire la vulnérabilité des personnes et des biens
- Régulariser et gérer les systèmes d'endiguement du Petit Louet et de Saint-Georges-sur-Loire
- Connaître les phénomènes naturels liés aux inondations
- Suivre les programmes d'actions des syndicats de bassin du territoire

Eaux pluviales :

- Elaborer un schéma directeur des eaux pluviales

28 km
de digues en gestion

13
agents formés à la surveillance des digues

259 000 €
pour la gestion des deux digues

L'ENVIRONNEMENT

La gestion des milieux aquatiques

La Communauté de communes a transféré la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), hors systèmes d'endiguement classés, à 3 syndicats de bassins versants qui disposent de compétences et d'expertises : le syndicat Layon Aubance Louets et les syndicats mixtes des Bassins Evre-Thau-St Denis et des Basses Vallées Angevines et de la Romme.

FOCUS

Agir pour préserver les ressources aquatiques du territoire

Le 22 septembre 2022, le Contrat Territorial Eau Layon Aubance Louets et Rives de la Loire 2022-2024 a été signé entre la Communauté de communes et le syndicat Layon Aubance Louets, Saumur Val de Loire, Mûrs-Erigné, le département de Maine-et-Loire, la chambre de commerce et d'industrie de Maine-et-Loire, la chambre d'agriculture des Pays de la Loire, la région Pays de la Loire, l'agence de l'eau Loire Bretagne, l'Etat et le bureau de recherches géologiques et minières : le point de départ d'une importante action concertée pour préserver l'eau et les ressources aquatiques.
Dans ce cadre, un programme d'actions a été défini pour les trois prochaines années, portant en particulier sur :
- L'amélioration de la qualité de l'eau et la lutte contre les pollutions.
- La préservation et la restauration des milieux aquatiques et humides.
- La limitation de l'intensité des étiages (niveaux moyens les plus bas d'un cours d'eau).
- La fédération des acteurs.

5 165 M € le budget prévisionnel du Contrat Territorial Eau, financé aux deux tiers par l'agence de l'eau Loire Bretagne et la région Pays de la Loire

La prévention des inondations

En 2022, des études ont été réalisées sur les digues du Petit Louet et de Saint-Georges-sur-Loire pour inventorier la faune et la flore avant la mise en œuvre des programmes de travaux sur ces digues.

Les études pour la réalisation des dossiers de demande de régularisation en système d'endiguement ont été lancées.

Des travaux d'entretien ont été réalisés sur la digue du Petit Louet :

- remplacement de la vanne et du clapet anti-retour au droit des portes des Mazeries,
- sécurisation de la passerelle au droit de la porte de la Touchetterie.

Enfin, des travaux de remise en état de la digue de Saint-Georges-sur-Loire au Lion Vert (Saint-Germain-des-Prés) ont été réalisés en octobre 2022.

Le financement de la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations

Les élus communautaires ont approuvé l'institution d'une taxe GEMAPI en vue de financer la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Le produit de cette imposition, qui sera voté en 2023, sera exclusivement affecté au financement des charges de fonctionnement et d'investissement résultant de l'exercice de la compétence GEMAPI.

PERSPECTIVES 2023

- Consultation et lancement du schéma directeur des eaux pluviales.
- Mise en place d'une trame commune de document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) pour les communes situées en zone inondable.
- Accompagnement à l'élaboration ou la mise à jour des plans communaux de sauvegarde et formation des élus et des agents communaux.
- Réalisation de 40 diagnostics de vulnérabilité aux inondations.
- Conception et pose de 11 panneaux d'information sur le rôle des digues.
- Études sur les remblais de l'île de Chalonnes et sur le val du Louet.
- Etudes et travaux sur les systèmes d'endiguement classés.
- Labellisation du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) des Vals d'Authion et de la Loire 2023-2028.
- Mise en place de la taxe GEMAPI.

MOYENS
7 PERS. (7 ETP)

MISSIONS

- Collecter, transporter et traiter les eaux usées
- Construire, exploiter et entretenir les réseaux de collecte et les stations d'épuration
- Contrôler les installations d'assainissement non collectif
- Instruire les projets de travaux d'assainissement des particuliers

L'ASSAINISSEMENT

DEPUIS 2021, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GÈRE DÉSORMAIS ENTIÈREMENT L'ASSAINISSEMENT EN LIEU ET PLACE DES COMMUNES. INDISPENSABLE POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT, LA GESTION DES EAUX USÉES FAIT L'OBJET D'UN PROGRAMME DE TRAVAUX, LANCÉ EN 2021 ET COURANT SUR HUIT ANNÉES, AFIN D'ENTRETENIR, MODERNISER ET ÉTENDRE LES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT.

L'assainissement collectif

L'assainissement collectif vise à assurer la collecte, le transport et le traitement des eaux usées par une station d'épuration. La collectivité assure la maitrise d'ouvrage des équipements (création, renouvellement, redimensionnement) pour permettre l'urbanisation des communes tout en garantissant une protection de l'environnement. L'exploitation de ces ouvrages de collecte, transport et épuration, sont confiés à des délégataires de service public.

En 2022, la Communauté de communes a poursuivi l'harmonisation tarifaire du service, sans augmentation complémentaire liée à l'inflation pour la part CCLLA, pour un prix unique de l'assainissement sur le territoire en 2028. Elle a également lancé une réflexion sur la mise en œuvre d'une politique publique pour le développement de la réutilisation de l'eau usée, traitée en partenariat avec la Chambre d'agriculture, Véolia et la Communauté de communes, pour étudier la disponibilité de la ressource, les conditions d'usage et les modalités techniques et financière de cette politique publique. Enfin, elle a révisé son Plan Pluriannuel d'Investissement pour prendre en compte les nouvelles orientations de la police de l'eau et de l'Agence de l'eau.

65 stations d'épuration

374 kms de réseaux

164 postes de relèvement

1101 contrôles d'assainissement non collectif réalisés

De nombreux travaux d'assainissement collectif ont été réalisés en 2022

- Stations d'épuration :
  - Inauguration de la station d'épuration de Chavagnes à Terranjou
  - Lancement des travaux de la station d'épuration partagée entre Beaulieu et Rablay-sur-Layon
  - Attribution de la station d'épuration de Juigné-sur-Loire aux Garennes-sur-Loire
  - Lancement des études pour la station d'épuration des Alleuds à Brissac Loire Aubance

- Mise en séparatif des réseaux :
  - Fin des travaux de comblement du dalot de Rochefort-sur-Loire
  - Lancement des études pour la mise en séparatif des réseaux de Martigné-Briand à Terranjou, Champs-sur-Layon à Bellevigne-en-Layon et les Alleuds à Brissac Loire Aubance
  - Lancement des travaux de mise en séparatif du quartier de la gare à Chalonnes-sur-Loire

- Extension des réseaux :
  - Fin des travaux de raccordement de la ZAC du grand Clos à Saint Melaine-sur-Aubance
  - Notification des travaux de raccordement de la ZAC de la Naubert de Juigné-sur-Loire, aux Garennes-sur-Loire
- Renouvellement des réseaux :
  - Fin des études pour le renouvellement des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales pour la rue Rabelais à Martigné-Briand à Terranjou
  - Lancement des études pour le renouvellement du réseaux, secteur Dolmens de Saint-Jean-des-Mauvrets aux Garennes-sur-Loire
  - Fin des études pour le renouvellement du réseau de Beaulieu-sur-Layon

L'assainissement non collectif

La Communauté de communes gère l'assainissement non collectif en régie directe depuis le 1er janvier 2021 avec pour unique objectif : proposer un service de qualité et améliorer la qualité des rejets en milieu naturel. En effet, elle accompagne les usagers dans leurs démarches et réalise des contrôles pour diminuer les pollutions et rejets d'effluents aux milieux naturels.

En 2022, le service a réalisé

167 contrôles avant ventes

174 contrôles de conception

564 contrôles périodiques de bon fonctionnement

196 contrôles de réalisation

PERSPECTIVES 2023

- Mise en œuvre du Plan Pluriannuel d'Investissement pour permettre la maximisation des subventions et le développement du territoire.
- Lancement de la politique de réutilisation des eaux usées traitées afin de répondre au stress hydrique engagé par le dérèglement climatique.

LA GESTION DURABLE DU PATRIMOINE BÂTI

MOYENS
2 PERS. (2 ETP)

MISSIONS

- Conduire la maîtrise d'ouvrage des opérations de construction ou de rénovation en lien avec les différentes directions
- Accélérer la transition énergétique par une gestion durable du patrimoine bâti
- Entretenir et assurer la maintenance du patrimoine bâti en relation avec les services techniques des 5 secteurs
- Mettre en adéquation le patrimoine bâti avec les besoins de la Communauté de communes
- Suivre la règlementation des bâtiments, de la sécurité du patrimoine et des sinistres

LE SERVICE BÂTIMENTS GÈRE LA CONSTRUCTION, LA RÉHABILITATION ET L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES TOUT EN RÉPONDANT AUX NOUVEAUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX.

66 bâtiments

20 500 € d'achats de mobiliers pour les sites administratifs

47 750 m² de bâtiments

1 vente d'atelier relais

De nombreuses constructions et rénovations

En 2022, d'importants travaux ont été finalisés :

- Inauguration du site technique unique sur le secteur 4 à Bellevigne-en-Layon
- Réception d'un bâtiment modulaire à usage de bureaux sur le siège de la Communauté de communes à Saint-Georges-sur-Loire
- Implantation de 2 bornes de recharge supplémentaires pour les véhicules électriques sur les sites administratifs de Juigné-sur-Loire (Les Garennes-sur-Loire) et Thouarcé (Bellevigne-en-Layon)
- Mise en place de 2 box vélos sécurisés sur les aires touristiques de Chalonnes-sur-Loire et Brissac Loire Aubance

De nombreuses conduite d'opérations ont été lancées pour des projets de construction et rénovation dont les travaux démarreront en 2023 (cf. perspectives 2023 ci-dessous). Aussi, de nombreux travaux d'entretien des équipements sportives et structures petite enfance ont été réalisés : menuiseries, peinture, plomberie, etc.

PERSPECTIVES 2023

- Lancement de travaux :
  - Construction du site technique unique pour le secteur 1
  - Construction d'un atelier relais à Champtocé-sur-Loire
  - Aménagement des trois sites techniques du secteur 3
  - Extension de la maison de l'enfance à Rochefort-sur-Loire
- Réalisation d'un schéma directeur immobilier du patrimoine bâti communautaire.
- Renouvellement de la convention « Conseil en Energie Partagé » avec le SIEML pour la période 2023-2025.
- Poursuite des travaux de transition écologique et rénovation thermique : réserves eaux pluviales, changement éclairage par LED, isolation thermique, etc.
- Etudes de programmation pour le regroupement des sites administratifs sur le site de Juigné-sur-Loire (Les Garennes sur Loire).

LA VOIRIE

MOYENS
32 PERS. (32 ETP)

MISSIONS

- Exploiter, entretenir, aménager et créer la voirie d'intérêt communautaire
- Exploiter et entretenir les ouvrages d'art et hydrauliques

POUR ASSURER LE CONFORT ET LA SÉCURITÉ DES USAGERS DANS TOUS LEURS DÉPLACEMENTS, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GARANTIT LE BON ÉTAT DES VOIES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE. CHAQUE ANNÉE, ELLE ENGAGE UN PROGRAMME DE CRÉATION, DE RÉFECTION, D'ENTRETIEN ET DE RÉHABILITATION DES VOIRIES : TRAVAUX DE GROS ENTRETIEN ET D'AMÉNAGEMENT, SIGNALISATION, AINSI QUE LES MISSIONS DE PRÉSERVATION ET ENTRETIEN DES DÉPENDANCES COMME LE CURAGE DE FOSSÉS OU LE FAUCHAGE.

1 265 km de voies revêtues

1 000 km de chemin

2,5 M € de fonctionnement (hors charges de personnel) dont 1,7 M € d'entretien réalisé

91 481 m² de revêtement réalisés

Les grands travaux d'aménagement

Ils sont décidés et financés par les communes et réalisés par le bureau d'études voirie rattaché à la direction des services techniques de la Communauté de communes.

Les principaux travaux d'aménagement réalisés par le bureau d'études voirie en 2022 :

- Chemin des Praults à Saint-Melaine-sur-Aubance : 160 000 € TTC
- Route de Saint-Melaine-sur-Aubance aux Garennes-sur-Loire : 312 000 € TTC
- Liaison douce de la Bourgonnière au centre-ville, à Chalonnes-sur-Loire : 358 000 € TTC
- Rue des Sauvins à Val-du-Layon : 95 000 € TTC
- Création d'un tourne-à-gauche à la Mercerie à Terranjou : 164 000 € TTC
- Traversée du Raindron à Blaison-Saint-Sulpice : 114 000 € TTC
- Liaison douce de Chemellier à Brissac Loire Aubance : 90 000 € TTC
- Abords du Crematorium à Brissac Loire Aubance : 245 000 € TTC

La Communauté de communes a finalisé son plan pluriannnuel d'investissement d'aménagement de voirie pour les 3 prochaines années sur chaque commune.

L'entretien des voies

L'entretien (fauchage, élagage, balayage …) est financé par la Communauté de communes et assuré par les équipes voirie réparties sur 5 secteurs.

En 2022, la Communauté de communes a opté pour une technique de curage de fossés plus écologique, limitant l'impact sur l'environnement.

817 demandes d'interventions effectuées de janvier à novembre 2022

22 538 h heures opérationnelles réalisées par les secteurs pour le service voirie de janvier à novembre 2022

Aussi, elle a investi 900 K € en matériel (hors panneaux de signalisation) pour optimiser le fonctionnement des équipes opérationnelles de chaque secteur :

Montants des investissements en matériel

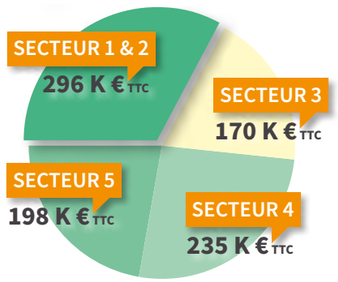

TOTAL 900 K € TTC

PERSPECTIVES 2023

- Création d'un règlement de voirie communautaire.
- Diagnostic de l'état des chaussées dans le but d'adapter au mieux les travaux d'entretien (techniquement et financièrement) .
- Examen des ouvrages d'art et réalisation des premières interventions curatives.
- Etudes des projets d'aménagement des communes et réalisation de ceux aboutis.

MOYENS
153 PERS. (153 ETP)

MISSIONS

- Entretenir et gérer les patrimoines communaux et communautaires (bâtiments, espaces verts, cimetières…)
- Veiller à la propreté de l'espace public
- Assister techniquement les communes
- Accompagner les communes dans l'organisation d'événements

LES SERVICES TECHNIQUES COMMUNS

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET SES COMMUNES ONT DÉCIDÉ DE METTRE EN COMMUN LES SERVICES TECHNIQUES EN VUE D'AUGMENTER LEUR EFFICACITÉ, DE BÉNÉFICIER D'UNE EXPERTISE PLUS FINE AU NIVEAU LOCAL ET D'ÉVITER LE GASPILLAGE DES RESSOURCES AFIN DE MAINTENIR ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DU SERVICE RENDU.

Un service commun de proximité

Pour garantir un service de proximité, les services techniques sont répartis sur cinq secteurs d'intervention

5 403
demandes d'interventions
reçues de janvier à novembre 2022

142 379 h
opérationnelles
réalisées de janvier à novembre 2022

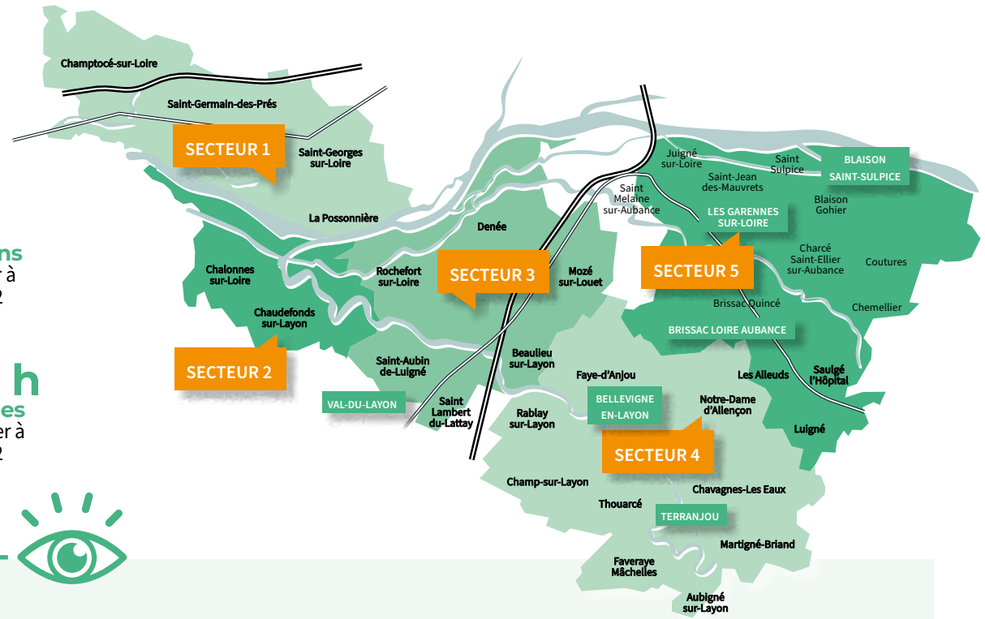

FOCUS

Réalisation d'un audit organisationnel et fonctionnel des services communs

Quatre ans après la mise en service des services communs, un accompagnement organisationnel et fonctionnel a été lancé en septembre 2022 et élargi à l'ensemble des services techniques de la Communauté de communes. L'objectif ? Disposer d'une vision de l'organisation actuelle des services et de leurs processus de travail, analyser les forces et faiblesses, afin d'identifier les axes d'amélioration et mettre en place un plan d'actions hiérarchisées. **L'enjeu est double : améliorer la qualité du service rendu et améliorer les conditions de travail en clarifiant les missions et les procédures.**

L'accompagnement organisationnel se déroule en deux phases :

1. Diagnostic
2. Construction collective du plan d'actions.

La phase diagnostic s'est achevée en 2022 : au travers des questionnaires, entretiens individuels et en groupe, journées immersives dans les centres techniques, commissions de gestion des services communs, ateliers participatifs, séminaires, comités techniques ou de pilotage, bureau et plénières… plusieurs axes de progrès ont été identifiés.

Les axes de progrès se déclineront en actions concrètes regroupées et structurées dans un plan d'actions global qui sera présenté aux instances de validation, au comité social territorial et à l'ensemble des acteurs des actions d'amélioration opérationnelles, en mars 2023.

L'audit en quelques chiffres

PHASE 1

183 **questionnaires** ont été collectés dont 102 des agents des secteurs

22 **entretiens individuels** d'agents et cadres de la Communauté de communes

6 ½ **journées d'immersion**

5 **ateliers :** 1/secteur

18 **RDV** avec des élus communaux ou intercommunaux

1 **comité technique & comité de pilotage**

3 **lettres d'information**

5 **réunions de commissions** de gestion avec les élus

PHASE 2

4 **ateliers thématiques**

1 **journée de séminaire encadrants**

2 **lettres d'information**

ZOOM SUR UNE ACTION PAR SECTEUR

SECTEUR 2

Le service espaces verts réalisent de nombreux **aménagements des espaces publics** afin d'embellir les communes du secteur, comme ici des plantations le long de l'avenue Jacques Triger à Chalonnes-sur-Loire.

SECTEUR 1

Arrachage d'une haie de cyprès de Leyland jouxtant le stade des Vaureîtres à La Possonnière et **plantation d'une haie bocagère** privilégiant les essences locales et permettant ainsi d'améliorer l'intérêt écologique de cette infrastructure paysagère.

SECTEUR 3

Un projet de mise en place de gestion différenciée des espaces verts a été lancé.

SECTEUR 4

Le service espaces verts a travaillé sur la restructuration des espaces publics des communes du secteur, comme le **réaménagement du rond-point de Chavagnes à Terranjou,** afin d'embellir les communes tout en intégrant des végétaux moins consommateur d'eau et demandant moins d'entretien.

SECTEUR 5

Aménagement du Pont des Buttes à Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance (Brissac Loire Aubance), soit 11 hectares comprenant : une zone de pique-nique, un chemin de promenade, un chemin de course, des zones de pêche en bord de rivière et des zones d'herbes hautes pour préserver la biodiversité. Ces travaux d'aménagement ont représenté 600 heures de travail.

PERSPECTIVES 2023

- Mise en place d'un marché d'équipement de protections individuelles (EPI) afin d'équiper tous les agents et d'harmoniser les équipements.
- Mise en œuvre du plan d'actions de l'audit des services communs.
- Développement d'outils de connaissance patrimoniale.

MOYENS
1 PERS. (1 ETP)

MISSIONS

- Animer localement la politique de mobilité
- Organiser les services de mobilité en partenariat avec la Région et le Département
- Participer au développement de pratiques de mobilité plus durables et solidaires

292
particuliers ont bénéficié d'une aide
pour l'achat d'un vélo à assistance électrique

2
réunions publiques
sur l'étude des 11 liaisons cyclables

1
comité des partenaires

3e
participation au défi mobilité
des Pays de la Loire

PERSPECTIVES 2023

- Mise en place d'une campagne de promotion du covoiturage.
- Finalisation du schéma directeur cyclable.
- Reconduction du dispositif de subvention à l'achat de vélo à assistance électrique avec des critères d'éligibilités optimisés.

LES MOBILITÉS

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ANIME LOCALEMENT LA POLITIQUE DE MOBILITÉ EN ASSOCIANT LES ACTEURS DU TERRITOIRE ET CONTRIBUE AINSI AUX OBJECTIFS DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA POLLUTION DE L'AIR, LA POLLUTION SONORE ET L'ÉTALEMENT URBAIN. ELLE MET EN PLACE DES ACTIONS POUR DÉVELOPPER DES PRATIQUES DE MOBILITÉ PLUS DURABLES ET SOLIDAIRES.

Enquête mobilité : comment vous déplacez-vous aujourd'hui ?

Une grande enquête sur les mobilités et les déplacements quotidiens a été lancée en 2021. Ses résultats permettront d'enrichir le plan de mobilité simplifié Loire Layon Aubance et ainsi de définir les aménagements et services les plus adaptés aux besoins.
Les résultats de l'enquête en Loire Layon Aubance en quelques chiffres :

- **168 000** déplacements par jour de semaine en Loire Layon Aubance
- **3,05** déplacements quotidiens par habitant
- **68%** des trajets réalisés en voiture et **7%** en transports collectifs
- **38%** des déplacements quotidiens en lien avec le travail ou les achats
- **1100** déplacements quotidiens dont **23,8%** entre Loire Layon Aubance et Angers Loire Métropole

Subvention à l'achat d'un vélo à assistance électrique

Afin d'encourager l'usage du vélo pour les trajets du quotidien, en particulier domicile-travail, la communauté de communes a mis en place une enveloppe de 60 000€ en 2022 pour aider à l'achat de vélos à assistance électrique. 292 habitants ont ainsi pu bénéficier d'une aide pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.

Étude de 11 liaisons cyclables

Dans le cadre de la réalisation du schéma directeur cyclable de la communauté de communes, 11 liaisons cyclables intercommunales prioritaires ont été étudiées afin de connaître leur tracé optimal, leur coût et leur potentiel cyclable. Deux réunions publiques regroupant 75 habitants ont eu lieu les 11 et 12 octobre 2022, pour recueillir leurs avis sur les tracés et premières propositions d'aménagements. Ce travail sera poursuivi en 2023.

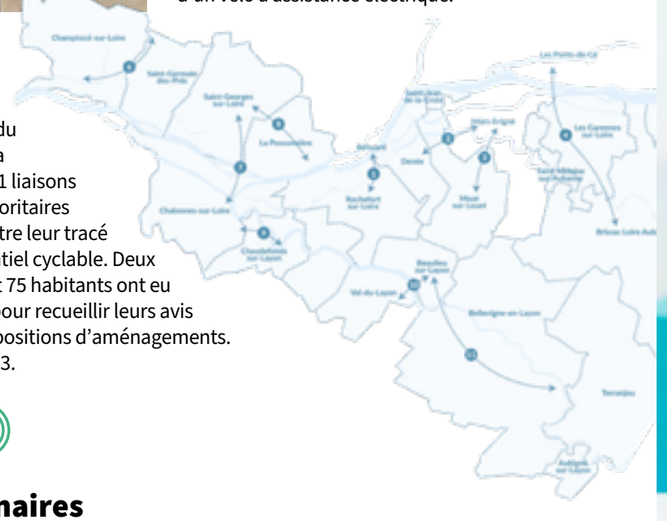

ZOOM

Comité des partenaires

Instance de consultation obligatoire suite à la prise de compétence mobilité, le comité des partenaires s'est réuni le mercredi 29 juin 2022 à Faye-d'Anjou (Bellevigne-en-Layon) afin de recueillir l'avis des participants, habitants et entreprises, sur les actions de mobilité menées par la communauté de communes depuis la prise de compétence le 1er juillet 2021, à savoir : le service de transport à la demande, les subventions à l'achat d'un vélo à assistance électrique ou encore les projets de liaisons cyclables. Les participants ont également pu s'exprimer sur de futures actions comme le choix d'une application de covoiturage et une participation financière de la Communauté de communes pour les utilisateurs.

LES SERVICES COMMUNAUTAIRES

212 AGENTS* TRAVAILLENT AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES. ILS TRADUISENT EN PROJETS ET EN ACTIONS LES DÉCISIONS DES ÉLUS, ET SONT AU SERVICE DU TERRITOIRE ET DE SES HABITANTS.

L'année 2022 a été marquée par une réorganisation des services afin d'adapter l'organisation Loire Layon Aubance au projet politique et stabiliser les services communautaires.

Dans ce cadre, plusieurs services ont été renforcés et des nouveaux postes ont été créés :

- Une direction des systèmes d'information et process
- Une direction de l'aménagement et de la transition écologique
- Un chargé de mission urbanisme
- Une chargée de mission transitions écologique et climatique
- Une chargée de mission contractualisations et projet de territoire

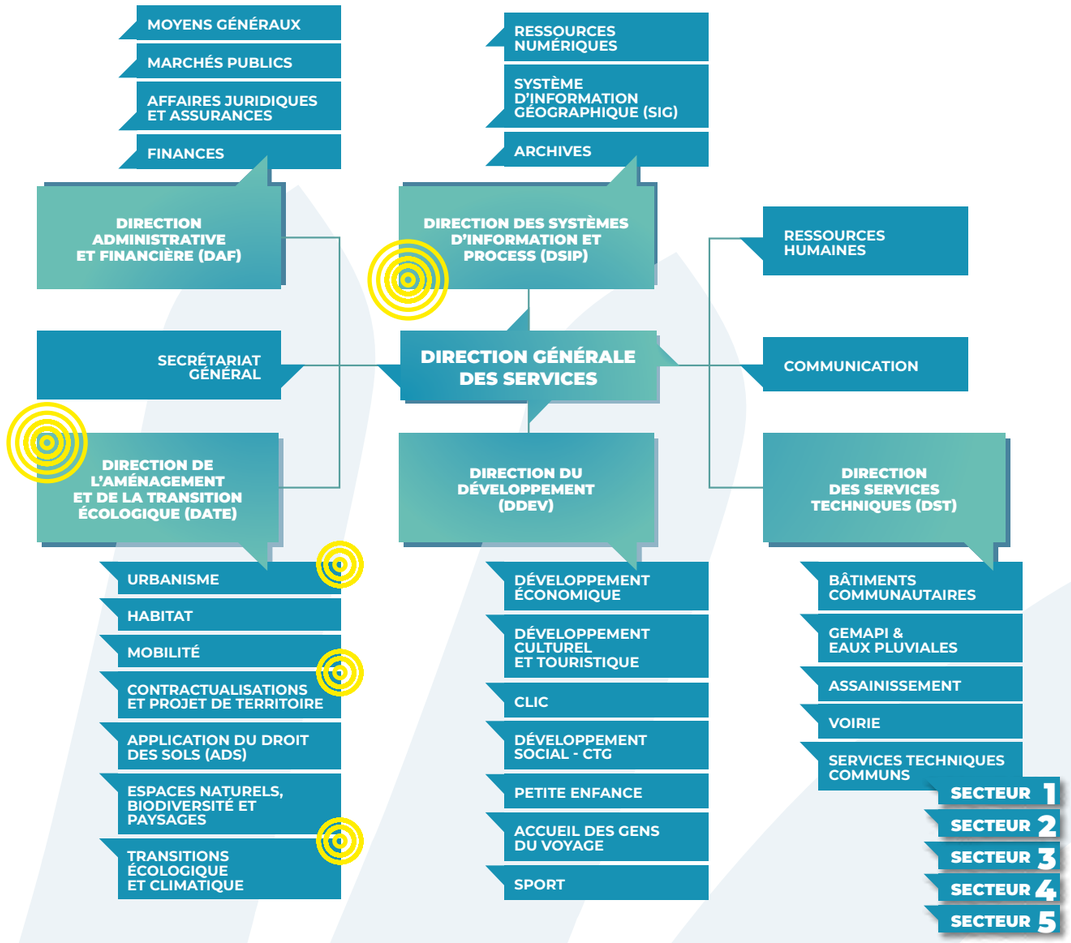

Pour mener à bien ses missions, la communauté de communes s'appuie sur des services ressources : les finances, les ressources humaines, les ressources numériques, le système d'information géographique et la communication. Ils conseillent et accompagnent les élus dans la conduite des politiques publiques.

**Total des emplois permanents au 01/01/2022*

MOYENS
5 PERS. (5 ETP)

MISSIONS

- Accompagner les élus dans la définition de la politique de ressources humaines
- Accompagner les agents et les apprentis dans leurs questionnements, faciliter leur insertion et contribuer à leur évolution interne
- Organiser les recrutements et les formations
- Gérer la carrière, les paies et les absences
- Assurer les relations avec les organisations syndicales et gérer les instances de dialogue social
- Mettre en œuvre une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et compétences
- Arbitrer les litiges

3119 bulletins de salaire

137 contrats

8 départs en retraite

55 procédures de recrutement avec jury

658 jours de formations

LES RESSOURCES HUMAINES

EN 2022, LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES A ÉTÉ IMPACTÉE PAR LA MISE EN ŒUVRE DE LA NOUVELLE ORGANISATION LOIRE LAYON AUBANCE : RECRUTEMENTS, BILANS DE COMPÉTENCES, FORMATIONS, ETC.

Le compte personnel de formation

Dans le cadre de l'accompagnement professionnel, la Communauté de communes a travaillé sur le compte personnel de formation afin d'optimiser ses règles d'utilisation. Le compte personnel de formation permet aux agents publics d'acquérir des droits à la formation et de les utiliser pour :

- renforcer l'autonomie et la liberté d'action de l'agent
- faciliter son évolution professionnelle

Dans ce cadre, la collectivité a défini les règles de prise en charge et les situations jugées prioritaires afin d'accompagner les agents.

Le complément indemnitaire annuel

L'année 2022 a été marquée par l'application du complément indemnitaire annuel permettant de récompenser un investissement et une implication exceptionnelle d'agents.

ZOOM

Les élections professionnelles

Le 8 décembre 2022, les agents ont voté pour élire les membres du collège des représentants du personnel pour les 4 années à venir :

- Au Comité Social Territorial (fusion du Comité Technique et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail),
- A la Commission Administrative Paritaire pour les fonctionnaires,
- A la Commissions Consultative Paritaire pour les contractuels.

Les représentants de la collectivité au sein du Comité Social Territorial élus le 8 décembre 2022 :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Marc Schmitter	Jean-Yves Le Bars
Jean-Luc Kaszynski	Dominique Normandin
Yves Berland	Sylvie Sourisseau
Jean-Pierre Cochard	Priscille Guillet
Philippe Cesbron	Florence Chrétien

Les représentants du personnel au sein du Comité Social Territorial élus le 8 décembre 2022 :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Philippe Davy	Florian Robin
Aurélien Chené	Michel Sala
Christophe Rivière	Florent Nadali
Nicolas Hardouineau	Alain Rouxeau
Sylvaine Berthoy	Mickaël Auffray

LES EFFECTIFS EN UN CLIN D'ŒIL

Répartition par types de contrats

27 stagiaires

7 apprentis

25 contractuels

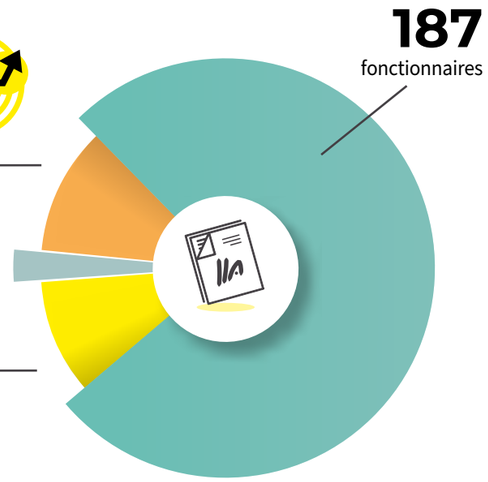

Répartition par filières

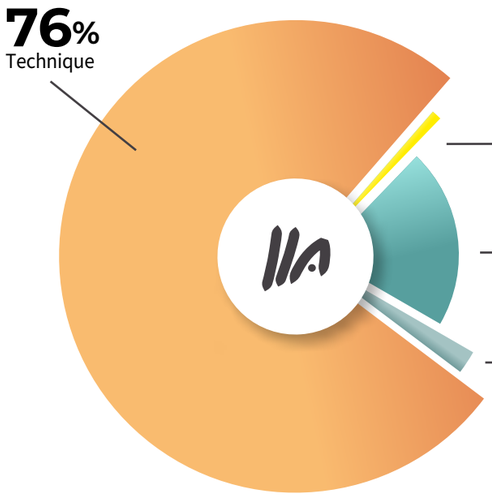

1% Emploi fonctionnel

21% Administrative

2% Culturelle

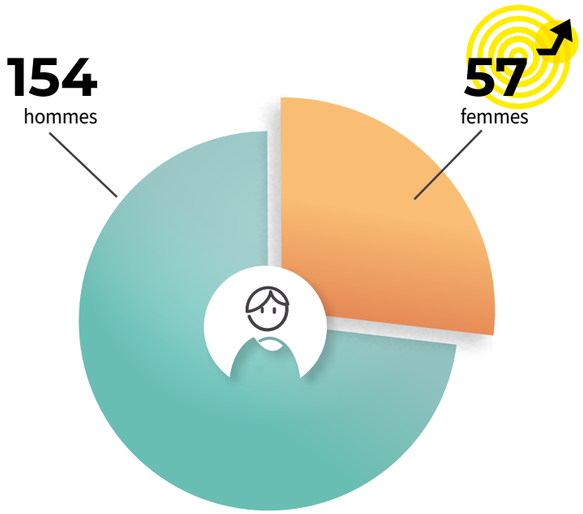

PERSPECTIVES 2023

- Déploiement du document unique pour évaluer les risques professionnels et les mesures correctives nécessaires à mettre en place.
- Déploiement du plan de formation vers les manageurs de la collectivité et les formations de professionnalisation intra des agents des services techniques.
- Elaboration d'un nouveau plan d'égalité hommes/femmes prenant en compte l'accès à l'emploi, la formation, la mobilité et la promotion.
- Définition du cadre des nouvelles instances de dialogue social et création des conditions de son développement.

MOYENS
5 PERS. (5 ETP)

MISSIONS

- Préparer et suivre l'exécution des 5 budgets communautaires
- Gérer la dette et la trésorerie
- Suivre et gérer la TVA

6,5 M €
de dépenses d'investissement

LES FINANCES

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOIRE LAYON AUBANCE A MAINTENU LE CAP D'UNE GESTION FINANCIÈRE SAINE ET RIGOUREUSE. EN 2022, ELLE A CONSTRUIT SON ORGANISATION POUR PERMETTRE LA RÉALISATION DU PROJET DE TERRITOIRE. LE TAUX D'ÉPARGNE BRUTE EST STABLE MALGRÉ L'ENVOLÉE DES PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES ET DE L'ÉNERGIE, ET LA CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT PERMET D'ENVISAGER L'AVENIR PLUS SEREINEMENT, DANS UN CONTEXTE GLOBAL INCERTAIN.

Un pacte fiscal et financier

En 2022, la Communauté de communes a entamé l'élaboration d'un pacte financier et fiscal avec ses communes membres visant à :

- mieux connaître le territoire et ses ressources financières et fiscales
- analyser la capacité fiscale contributive et soutenable par les habitants
- optimiser les recettes de fonctionnement tout en maîtrisant la pression fiscale sur les contribuables
- identifier les leviers financiers et fiscaux mobilisables pour dégager de nouveaux moyens d'actions
- corriger les inégalités territoriales et mettre en œuvre le jeu de péréquation
- planifier financièrement des projets à la fois intercommunaux et communaux

Le diagnostic financier et fiscal a été présenté au comité de pilotage et aux élus désignés par les communes et des rencontres ont été organisées avec les communes.

Le budget principal 2022

Hors budgets annexes

La guerre en Ukraine et ses conséquences sur les prix sont venues tendre la section de fonctionnement qui résiste grâce à des recettes fiscales exceptionnellement dynamiques (+9% de TVA). Dans ce contexte incertain, il a été décidé la mise en place d'une taxe GEMAPI qui sera nécessaire à la réalisation d'investissements importants dans cette compétence.

27,5 M €
de dépenses de fonctionnement

+25%
d'activité du service finances

1,4 M €
de subventions
pour les écoles de musique, la petite enfance, le tourisme et la culture

8,15 M €
d'endettement
(hors assainissement)

2,4 ans
capacité de désendettement

19,7%
de taux d'épargne brute

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES : 29,8 M€

Charges à caractère général	6 850 K€
Charges de personnels et frais assimilés	9 405 K€
Atténuations de produits (AC/FNGIR)	7 209 K€
Autres charges de gestion courantes	3 626 K€
Charges financières	117 K€
Charges exceptionnelles	130 K€
Provisions	99 K€
Dépenses réelles totales	24 436 K€
Op. d'ordre entre sect. (dot.aux amort.)	2 326 K€
Dépenses d'orde totales	2 326 K€
TOTAL	29 761 K€

RECETTES : 42 M€

Atténuations de charges	162 K€
Vente produits fabriqués, prestations	6 508 K€
Impôts et taxes (73211=AC)	19 109 K€
Dotations et participations	5 135 K€
Autres produits de gestion courante	98 K€
Produits financiers	2 K€
Produits exceptionnels	1 380 K€
Recettes réelles totales	32 393 K€
Op. d'ordre entre sect.	21 K€
Excedent d'exploitation	9 680 K€
	42 094 K€

EXCÉDENT D'EXPLOITATION CUMULÉ 12,3 M €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES : 6,5 M€

	Réalisé en 2022	Reste à réaliser
Emprunts	526 K€	0 €
Immob. Incorporelles	70 K€	29 K€
Subv. D'équipement	1 131 K€	112 K€
Immob. Corporelles	1 922 K€	1 278 K€
Immob. En cours	2 647 K€	2 498 K€
Autres	132 K€	613 K€
Op. d'ordre	32 K€	
TOTAL	6 460 K€	4 530 K€

RECETTES : 7,6 M€

	Réalisé en 2022	Reste à réaliser
Subventions d'invt	3 153 K€	3 149 K€
Emprunts	0 €	
Dotations fonds divers réserve (FCTVA)	920 K€	
Autres	78 K€	932 K€
Recettes réelles totales	4 150 K€	4 081 K€
Cessions d'actifs	965 K€	
Op. d'ordre de transfert entre section	1 372 K€	
Recettes d'ordre totales	2 337 K€	
TOTAL	6 487 K€	4 081 K€
Excédent d'investissement	1 135 K€	
	7 622 K€	4 081 K€

EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT 1,2 M €

LES RÉALISATION BUDGÉTAIRES 2022

La répartition du budget par politique publique *(hors charges de personnnel).*
Fonctionnement et investissement

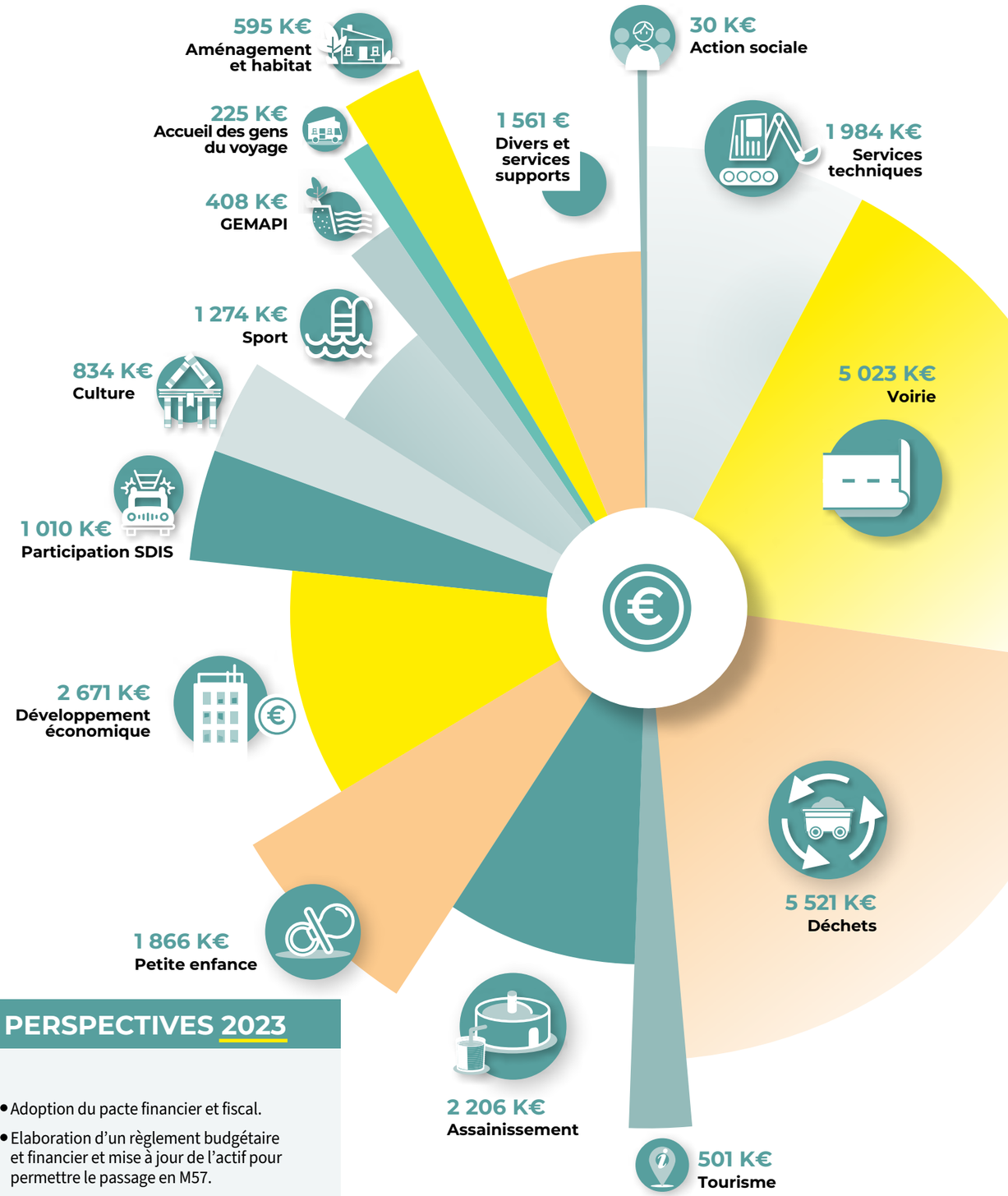

PERSPECTIVES 2023

- Adoption du pacte financier et fiscal.
- Elaboration d'un règlement budgétaire et financier et mise à jour de l'actif pour permettre le passage en M57.
- Amélioration des délais de paiement des fournisseurs.

MOYENS
1 PERS. (0,8 ETP)

MISSIONS

- Elaborer et piloter les outils internes de l'achat et de la commande publique
- Prospecter et rationnaliser les coûts
- Soutenir les services dans l'évaluation de leurs besoins
- Conseiller et accompagner les services et les communes dans les procédures de marchés
- Gérer les aspects administratifs et le suivi des marchés

LA COMMANDE PUBLIQUE

L'ANNÉE 2022 A ÉTÉ MARQUÉE PAR LE RENOUVELLEMENT DE MARCHÉS IMPORTANTS, NOTAMMENT EN MATIÈRE DE VOIRIE, ASSURANCES ET PETITE ENFANCE. LE SERVICE COMMANDE PUBLIQUE A CONSEILLÉ ET ACCOMPAGNÉ LA DIRECTION, LES SERVICES ET LES COMMUNES DANS L'APPLICATION DES PROCÉDURES DE MARCHÉS, VIA NOTAMMENT : LA DIFFUSION D'UN GUIDE DE LA COMMANDE PUBLIQUE ACTUALISÉ ET LA FORMATION D'AGENTS SUR LES PROCÉDURES D'ACHAT. IL A RÉDIGÉ, LANCÉ ET SUIVI LES CONSULTATIONS JUSQU'À LA NOTIFICATION AUX TITULAIRES.

74
marchés notifiés

96
marchés rédigés

33
consultations lancées
et 25 marchés subséquents

PERSPECTIVES 2023

- Déploiement du mode exécution du logiciel marché par les techniciens.
- Organisation d'une formation à destination des personnels techniques.
- Réflexion sur l'élaboration d'un schéma des promotions des achats socialement et économiquement responsable (SPASER).

MOYENS
3 PERS. (3 ETP)

MISSIONS

- Mettre à disposition des collaborateurs un environnement de travail fiable, sécurisé et performant
- Assurer la continuité des systèmes et sécuriser les données
- Accompagner les services dans l'évolution ou la mise en place d'outils
- Faciliter la prise en main des outils numériques pour les agents et les élus

2040 h
cumulées de réunions
en visioconférence
(3 fois plus qu'en 2021)

150
postes de travail
informatiques

250
lignes téléphoniques
fixes et mobiles

LES RESSOURCES NUMÉRIQUES

LE SERVICE RESSOURCES NUMÉRIQUES A POURSUIVI LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DU SCHÉMA DIRECTEUR DES SYSTÈMES D'INFORMATION, VALIDÉES EN 2021, AVEC LA MISE EN PLACE D'UNE INFRASTRUCTURE SYSTÈMES ET RÉSEAUX ÉTENDUE ET SÉCURISÉE.

Une architecture réseau étendue et sécurisée

L'ensemble des données ont été migrées et sont désormais hébergées dans un Cloud privé sécurisé. La sécurité et le débit des liens réseaux ont été renforcés et les agents mobiles ou en télétravail utilisent un accès VPN sécurisé pour accéder aux données de la collectivité. Tout au long de l'année, le service est resté mobilisé pour accompagner l'ensemble des agents à se familiariser avec ces nouveaux usages.

Des valeurs environnementales, sociales et économiques

Le service ressources numériques valorise depuis plusieurs années le circuit de l'économie sociale et solidaire en réalisant près de 50 % de ses acquisitions de renouvellement de matériel informatique avec du reconditionné, principalement auprès d'un Établissement de Service d'Aide par le Travail (ESAT) près d'Angers. Un moyen d'inscrire les actions numériques en faveur de la transition écologique, de l'insertion professionnelle et de l'accompagnement des adultes en situation de handicap dans la droite ligne des orientations de notre projet de territoire.

PERSPECTIVES 2023

- Consolidation du Schéma directeur des systèmes d'information 2023-2026.
- Mise en place d'une politique d'achat et d'usage numérique responsable et durable.
- Amélioration des échanges numériques et mise en place d'outils de travail collaboratif.
- Harmonisation des réseaux internes notamment des accès wifi sur l'ensemble des sites administratifs.

LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

MOYENS
2 PERS. (2 ETP)

MISSIONS

- Administrer toutes les données géolocalisées de la collectivité (centraliser, classer, normaliser, croiser, analyser) et les mettre à disposition
- Accompagner les différents services dans la mise en place d'outils numériques permettant le recueil et la gestion des données géolocalisées
- Gérer les utilisateurs du webSIG central / Former les agents sur les nouveaux outils SIG.

LE SERVICE SIG TRAVAILLE POUR L'ENSEMBLE DES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET ASSURE DES MISSIONS DE SUPPORT POUR LES ÉLUS ET AGENTS DES COMMUNES.
ANCIENNEMENT FORMÉ DE GÉOGRAPHES DÉDIÉS AU DESSIN DE CARTOGRAPHIES, CE SERVICE CLÉ DANS LES ADMINISTRATIONS TERRITORIALES EST AUJOURD'HUI CONDUIT PAR DES INFORMATICIENS PLUTÔT PORTÉS SUR LES SCIENCES DE LA DONNÉE. ON PARLERA DÉSORMAIS DE GÉOMATIQUE, PLUS QUE DE GÉOGRAPHIE.
L'ENSEMBLE DES DONNÉES GÉOLOCALISÉES FORME UN PATRIMOINE PERMETTANT DE MIEUX CONNAÎTRE ET APPRÉHENDER LE TERRITOIRE. C'EST AUSSI UN DISPOSITIF UTILE DANS L'AIDE À LA PRISE DE DÉCISION, POUR TOUTES LES THÉMATIQUES NÉCESSITANT DE S'APPUYER SUR UNE VISUALISATION SPATIALE.

L'évolution des outils SIG

Suite au changement d'échelle engendré par la fusion de 2017, les systèmes d'information de la Communauté de communes doivent être adaptés. Le SIG est pleinement concerné par le nouveau Schéma Directeur Informatique et se redimensionne en conséquence.

En 2022, en parallèle de ses missions de traitement des données et d'édition des principales cartographies, le service SIG a donc consacré une partie conséquente de ses ressources à :

- Faire l'état des lieux : sonder et concerter les utilisateurs, actuels et potentiels, des outils SIG, afin de comprendre les usages et de déterminer les besoins d'évolution ;
- Prospecter sur les logiciels existants sur le marché pouvant répondre à ces besoins ;
- Poser les premiers jalons de préparation du marché et du projet de migration.

Ce grand projet de refonte de l'architecture logicielle SIG sera menée courant 2023 pour une mise en œuvre prévu dès le début de l'année 2024.

18
modélisations géomatiques
mises en place pour les services

232
utilisateurs du webSIG actuel,
plus de 500 utilisateurs potentiels

2
projets logiciels en préparation :
catalogage des sonnées SIG et migration du webSIG

FOCUS

La mission voirie

Le service SIG assure une mission support pour la voirie (mobilisation d'un ETP à 80%), pour projeter et suivre les programmes de travaux et d'entretien des voies (curage des fossés, balayage, réfection des voies) sur 2023.
En quoi consiste ce travail ?

- Centraliser et transformer des données issues des archives (reformatage, ressaisie manuelle, recalage et reparamétrages…), pour les faire apparaître sur un unique support cartographique. Cela permet de visualiser les opérations réalisées et les futurs linéaires à couvrir. Ces linéaires s'appuient sur le recensement des voiries et dépendances vertes qui a été réalisé l'année précédente.
- Préfiguration d'une application numérique pour la gestion de ces travaux : acculturation des agents Voirie aux SIG, échanges avec les prestataires de travaux sur les outils utilisés (méthode de saisie des données sur le terrain, logiciels et équipements à prévoir, etc.), les modes opératoires et la structuration des données.

PERSPECTIVES 2023

- Inventaire et catalogage de l'ensemble des données géographiques et géolocalisées.
- Mise en place et lancement du projet de migration du webSIG.
- Participation au groupe de travail national mené par le CEREMA pour le développement de l'outil de gestion foncière UrbanSIMUL.

LA COMMUNICATION

MOYENS
1 PERS. (1 ETP)

MISSIONS

- Identifier les besoins et enjeux de communication
- Participer à la définition et la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de communication interne et externe
- Développer une stratégie de communication et en superviser la coordination et l'évaluation
- Accompagner les élus et les services dans leurs projets de communication
- Gérer les aspects financiers et juridiques du service
- Assurer la qualité et la cohérence des formes et des contenus de communication
- Organiser la diffusion de l'information et coordonner les actions nécessaires
- Produire des outils, supports et contenus rédactionnels
- Concevoir et organiser des événements
- Assurer et développer les relations publiques

4
magazines

993
abonnés Facebook
(+ 349 en un an)

22
conférences de presse

LE SERVICE COMMUNICATION ACCOMPAGNE ET PROMEUT L'ACTION PUBLIQUE EN METTANT EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE ET DES OUTILS DESTINÉS À INFORMER, SENSIBILISER, VALORISER SON TERRITOIRE ET SES PROJETS. DANS UN CONTEXTE DE TRANSITIONS, IL FOURNIT DES CLÉS POUR COMPRENDRE LES CHANGEMENTS ET S'Y ADAPTER.

La stratégie de communication Loire Layon Aubance

La Communauté de communes a construit sa stratégie de communication pour :

- renforcer l'identité territoriale Loire Layon Aubance ;
- valoriser l'action publique et expliquer les politiques conduites ;
- faciliter l'usage des services publics ;
- nourrir l'expression de la citoyenneté et la participation au débat démocratique.

Un diagnostic a été réalisé comprenant :

- l'analyse des tendances nationales en matière de communication publique territoriale
- la restitution des 8 ateliers d'échange réalisés avec des agents, élus communautaires et municipaux, chargées de communication des communes et citoyens du conseil de développement
- l'analyse des outils de communication existants
- l'étude de la communication des Communautés de communes environnantes

Suite à ce diagnostic, trois enjeux stratégiques ont été retenus, se déclinant chacun en trois axes opérationnels :

ENJEUX STRATEGIQUES

- **INCARNER** la Communauté de communes
- Créer un **SENTIMENT D'APPARTENANCE** à un collectif
- Développer la **COMPLÉMENTARITÉ** et la **RÉCIPROCITÉ** des actions de communication

AXES OPÉRATIONNELS

- Clarifier le positionnement en termes de communication
- Clarifier l'action par la communication
- Incarner une logique servicielle au service du projet de territoire
- Développer la fierté d'appartenance en interne
- Réinvestir chacun comme ambassadeur de la communauté de communes
- Développer les outils favorisant la participation citoyenne
- Accompagner et soutenir les communes via la communication intercommunale
- Valoriser les réussites communautaires au prisme du bénéfice communal
- Développer les synergies entre les différentes institutions du territoire

FOCUS

Le rendez-vous estival des agents

La crise sanitaire a eu un important impact sur le maintien du lien entre les sites et les services.
C'est pourquoi, la Communauté de communes a organisé un moment convivial à destination des agents en juin 2022 visant à recréer du lien, mais aussi renforcer le sentiment d'appartement à la collectivité et la cohésion d'équipe, véhiculer les valeurs chères à la Communauté de communes, rassembler et se projeter collectivement dans un avenir positif.

PERSPECTIVES 2023

L'année 2023 sera marquée par la mise en œuvre du plan d'actions de la stratégie de communication nécessitant le renforcement du service :

- Réalisation d'une campagne de notoriété comprenant : un shooting photos, une campagne d'affichage, la réalisation d'une vidéo de promotion du territoire, une campagne social-media et le lancement d'un compte Instagram.
- Refonte du magazine communautaire.
- Lancement de deux projets numérique : refonte du site internet et création d'un intranet.
- Pérennisation du rendez-vous estival des agents.
- Refonte du P'tit journal interne.
- Création d'une charte graphique repensée pour plus de synergie avec nos partenaires.
- Lancement d'une newsletter à destination des élus municipaux.

1 rue Adrien Meslier
49170 Saint-Georges-sur-Loire
02 41 74 93 74
contact@loirelayonaubance.fr
www.loire-layon-aubance.fr
CC Loire Layon Aubance